



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le jeudi 14 juin 2007 — Vol. 40 N° 5

Étude des crédits du ministère du Tourisme

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le jeudi 14 juin 2007 — Vol. 40 N° 5

Table des matières

Remarques préliminaires	1
M. Raymond Bachand	1
M. Jean-François Gosselin	3
M. Denis Trottier	4
Discussion générale	5
Financement des festivals	5
Organisation des Fêtes du 400e anniversaire de Québec	8
Financement des festivals (suite)	9
Ententes spécifiques en tourisme	10
Budgets de promotion touristique	12
Stratégie de rajeunissement de l'offre touristique	12
Conséquences de la modification de la Loi sur la taxe de vente du Québec	13
État d'avancement de la politique touristique	13
Stratégie de marketing touristique du Québec	15
Location d'espaces à bureaux par la Société du Palais des congrès de Montréal (SPCM)	16
Possibilités d'expansion du Centre des congrès de Québec	17
Budgets des associations touristiques régionales (ATR)	17
Mission du ministère et des ATR	18
Effectif du ministère	19
Formation de main-d'oeuvre bilingue dans l'industrie touristique	19
Variation des crédits alloués à la Régie des installations olympiques (RIO)	20
Avenir du Stade olympique de Montréal	20
Avis du Contrôleur des finances sur la dette olympique	20
Déménagement du Planétarium de Montréal	21
Contrat du traiteur du Palais des congrès de Montréal	21
Inconvénients associés à la procédure d'appel d'offres	22
Mesures envisagées pour compenser le décalage du congé de la construction	23
Dépenses effectuées par les touristes au Québec	24
Définition de «touriste»	24
Stratégie de développement du tourisme de croisière	24
Document déposé	25
Types de clientèle de croisière	26
Financement des festivals (suite)	26
Soutien accordé aux activités de Rendez-vous Aventure	27
Projet de remorquage de sous-marin au Musée de la mer	27
Soutien accordé aux activités de Rendez-vous Aventure (suite)	28
Projet de remorquage de sous-marin au Musée de la mer (suite)	28
Critères concernant l'emplacement des éoliennes	28
Définition du concept de tourisme durable	29
Adoption des crédits	29
Documents déposés	29

Table des matières (suite)

Autres intervenants

Mme Catherine Morissette, présidente
M. Richard Merlini, président suppléant

Mme Lucie Charlebois
M. Marjolain Dufour
Mme Nicole Ménard
M. Pierre Arcand

- * Mme Louise Pagé, ministère du Tourisme
- * Mme Suzanne Chassé, idem
- * M. Paul Saint-Jacques, SPCM
- * M. Pierre-Michel Bouchard, Société du Centre des congrès de Québec
- * M. René Morency, RIO

- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Note de l'éditeur: La commission a aussi siégé en soirée pour l'étude des crédits du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, volets Innovation et Exportation. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le jeudi 14 juin 2007 — Vol. 40 N° 5

Étude des crédits du ministère du Tourisme

(Quinze heures trois minutes)

La Présidente (Mme Morissette): Alors, nous allons débiter. Je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demanderais encore une fois à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires relevant du ministre du Tourisme pour l'année financière 2007-2008. Une enveloppe totale de trois heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements aujourd'hui?

Le Secrétaire: ...M. Sklavounos (Laurier-Dorion) est remplacé par Mme Charlebois (Soulanges) et M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) est remplacé par M. Trottier (Roberval).

La Présidente (Mme Morissette): Merci. Alors, je vous suggère encore une fois, comme vous en avez probablement l'habitude, de procéder selon une discussion d'ordre général, par blocs de 20 minutes par groupe parlementaire, comprenant les questions des députés et les réponses du ministre.

Je vous informe que je vais mettre aux voix l'ensemble des crédits du ministère quelques minutes avant l'expiration du bloc de trois heures. Je vous invite, comme à l'habitude, à poser de courtes questions et incidemment à fournir des réponses tout aussi brèves de façon à favoriser le plus grand nombre d'échanges.

Remarques préliminaires

Alors, s'il y a un consentement pour cette façon de fonctionner, nous allons dès maintenant poursuivre avec les remarques préliminaires. Conformément à la décision du président de l'Assemblée, chaque groupe parlementaire bénéficie de 10 minutes pour ses remarques préliminaires.

Alors, M. le ministre, à vous la parole en premier lieu.

M. Raymond Bachand

M. Bachand: Merci, Mme la Présidente. Bonjour aux collègues de l'Assemblée nationale des trois partis, au critique officiel.

Je peux vous présenter peut-être brièvement aussi toute l'équipe qui est ici et qui sera disponible pour répondre aux questions: Mme Pagé, la sous-ministre en titre; Mme Chassé, qui est sous-ministre adjointe; et aussi M. Diguier, Mme Verret et Mme Bernard, qui sont trois directeurs au ministère. Il y a la directrice des Finances, la Régie des installations olympiques, Mme Miron; la Société du Centre du congrès du Québec, Me Bouchard, le président, et M. Bureau, Mme Vézina; et la Société du Palais des congrès de Montréal, M. Saint-Jacques et M. Saucier, alors qui seront là aussi, comme il est de

coutume. S'il y a des questions plus pointues et qui méritent des réponses plus précises, ça me fera plaisir de les mettre à votre disposition.

Mme la Présidente, bien sûr, depuis avril, en plus de mes responsabilités de ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le premier ministre m'a aussi confié la responsabilité du ministère du Tourisme, et je vous dirais que ce n'est pas un hasard, c'est à cause de l'importance au fond de l'industrie touristique. Le tourisme, l'industrie touristique, c'est un moteur de développement économique au Québec, dans toutes les régions du Québec, et c'est un facteur de prospérité. Quand on pense que c'est des recettes de plus de 11 milliards de dollars, près de 30 millions de touristes par année, définis au sens du tourisme interne aussi, près de 30 000 entreprises dans tous les secteurs d'activité, 133 000 emplois directs, on voit là que c'est une de nos grandes industries et en termes d'exportation, parce que le tourisme, quand on importe des touristes, au fond c'est comme si on exportait un bien.

En valeur économique, c'est la cinquième plus grande industrie au Québec, au niveau de l'exportation, mais c'est surtout une industrie où il y a des hommes et des femmes, des entrepreneurs partout au Québec qui font preuve d'innovation, d'audace, de créativité.

Dans le dernier budget que nous allons examiner, le gouvernement a aussi montré l'importance, dans la Stratégie de développement économique, de toutes les régions. Il y a un montant additionnel qui est mis pour le tourisme et de plus, dans les crédits du ministère, il y a 8 millions de nouveaux crédits qui ont été ajoutés, et on reviendra sur l'allocation de ces sommes au cours de la commission. Il y a d'autres actions ailleurs que dans le budget même du ministère du Tourisme. Par exemple, Investissement Québec. Il y a plus 20 millions d'investissements qui ont été faits au cours de la dernière année, dans le programme d'investissement touristique. La SEPAQ a 1,5 million, par année, de marketing touristique au-delà des sommes de gestion de la SEPAQ qui relèvent d'un autre ministère, comme vous le savez, et que les collègues pourront questionner dans l'autre ministère.

Notre mission, au ministère, en plus de faire de l'activité directe, mais c'est aussi de concerter le milieu, de faire des partenariats, d'orienter l'action gouvernementale, d'assurer la mise en marché du Québec, d'amorcer le tourisme en développement durable, le tourisme durable, susciter le développement de produits touristiques et encadrer les services à la clientèle, hein, l'accueil touristique, les renseignements, les réservations. En mai 2005, donc il y a à peine deux ans, le gouvernement a lancé la politique touristique du Québec, Vers un tourisme durable. Ça a réuni tous les acteurs du tourisme. L'objectif, c'est de porter les recettes touristiques à 13 milliards de dollars en 2010, accroître le nombre d'exploitants et de touristes sensibilisés à l'utilisation durable de l'environnement et favoriser une offre touristique développée.

On n'a pas notre minutage comme on a normalement.

La Présidente (Mme Morissette): Non, mais je vous ferai signe, M. le ministre.

M. Bachand: Faites-moi signe quand il reste deux, trois minutes. Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Morissette): Je vous le dirai à deux puis à une minute, ça va vous aider.

M. Bachand: Le tourisme, c'est une des grandes industries dans le monde, hein? D'ici 2010, le nombre de voyages dans le monde va atteindre 1 milliard. C'est 760 millions aujourd'hui, ce qui est à la fois une grande opportunité mais aussi un grand défi.

Au Canada, le Québec est la troisième province en termes de destination touristique. On a une industrie dynamique, concurrentielle, et, malgré les contraintes, la hausse du dollar, le passeport américain, ça demeure un des outils très importants pour le développement économique des régions.

Il y a trois grands défis qu'on doit affronter ensemble pour développer cette industrie-là. Premièrement, faire reconnaître l'industrie comme un moteur de développement économique des régions. Le tourisme, pour moi en tout cas comme ministre, pour le gouvernement, c'est un moteur de développement économique, ce n'est pas une activité qui est à part, et ça, c'est dans toutes les régions du Québec. C'est presque 3,5 % de tout l'emploi au Québec, quand on regarde en 2005, et c'est une industrie qui est en croissance et c'est une industrie créatrice d'emplois. Donc, le tourisme, au fond c'est une opportunité d'affaires pour le Québec, c'est un moteur de développement économique.

Notre deuxième grand défi, c'est la place du Québec au niveau de notre positionnement dans le développement international, parce qu'on sait qu'il y a une industrie qui grandit dans le monde, et comment on fait pour prendre notre part dans ce marché-là, comment on fait pour conquérir les marchés. Et il y a plusieurs moyens à notre disposition. Un, bien sûr, c'est d'accroître et de modifier notre approche promotionnelle sur les marchés internationaux. Comme industrie et comme gouvernement, il y a maintenant des expériences qu'on vend. En plus de vendre des sites, on vend des expériences: Le Québec et ses grandes villes; Le Québec du Saint-Laurent; Le Québec de villégiature; et Le Québec de grande nature. Et l'avantage de vendre le Québec en expériences, c'est que, premièrement, ça permet de cibler le marketing à l'international, auprès de clientèles très spécifiques. Quand on pense au marketing Internet, c'est important. Et, deuxièmement, ça force mais aussi favorise la collaboration entre les régions qui ensemble peuvent vendre ces expériences-là.

● (15 h 10) ●

On a lancé des campagnes promotionnelles. Il y a eu des campagnes dans le Québec, *Frénétiquement villes*, vous avez vu, *Éperduement villégiature*, ces campagnes-là aussi à Albany, à Burlington, à Plattsburgh, dans les régions environnantes, à Toronto aussi. Et donc il y a des marchés prioritaires pour nous, bien sûr les États-Unis mais aussi la Nouvelle-Angleterre, l'Ontario, la France et le Royaume-Uni, parce qu'au fond, dans le monde touristique, il y a des destinations plus faciles.

Il est clair que le 400e anniversaire de Québec, en 2008, sera une occasion exceptionnelle pour positionner le Québec dans le contexte mondial, et ça va être un défi

aussi pour qu'on mette en commun toutes nos forces. Et le 400e, ce n'est pas la fête de Québec, c'est la fête du Québec tout entier. C'est important pour le Québec, c'est important pour le Canada puis c'est important pour tous les francophones d'Amérique parce que c'est le berceau de la francophonie pour tous nos ancêtres.

Deuxième grand défi, donc c'était le positionnement international, d'aller capter notre part de marché dans le monde.

Le troisième grand défi, c'est de renouveler notre produit, notre offre parce que, pour capter le marché dans le monde, il faut qu'on ait un produit de qualité. Le défi de la qualité est un défi de plus en plus important. Les gens voyagent aujourd'hui, les gens voyagent par télévision, les gens voyagent de toutes sortes de façons et, si on les déçoit dans leurs expériences touristiques, ils ne reviendront pas. Et donc chacun des intervenants a un rôle. Sa performance influe sur le goût de notre visiteur de revenir dans la même région. La qualité est un défi au Québec, la qualité à la fois de chaque installation mais la qualité aussi des produits renouvelés. Je pense que Le Massif de la Petite-Rivière-Saint-François est un bel exemple de nouveaux produits structurants qu'on va offrir au monde entier.

Notre volonté de développer les croisières internationales en eaux froides. Bien sûr, au gouvernement du Québec, le parti libéral, on a été très actifs et on a autorisé le quai Lepage à Saguenay, mais l'ensemble de l'industrie des croisières est un secteur très porteur de développement économique.

Et, quant à la qualité, il y a une démarche très spécifique qui est la démarche Qualité Tourisme, qui offre aux entreprises au fond l'opportunité de rehausser leur niveau de services. Il faut que chaque entreprise... un peu comme dans l'industrie manufacturière, hein, la démarche qualité, ça s'applique aussi à l'industrie touristique. Le tourisme, comme pour le développement économique, c'est un tout, hein, ce n'est pas le Québec des régions, de la Capitale-Nationale et le Québec de l'agglomération métropolitaine. On se renforce et on se complète les uns les autres, et c'est encore plus vrai en tourisme, finalement. Que ce soit par les congrès, que ce soit par l'ensemble de ce qui se passe dans le monde, il s'agit d'attirer les gens dans un point de chute au Québec. Une fois qu'ils ont un point de chute au Québec, s'ils ont une belle expérience, ils vont avoir le goût de visiter le reste du Québec.

Il faut donc comme défi mobiliser les gens chez nous, mobiliser tous les partis, mobiliser cette Assemblée pour que ce soient une priorité et une voie d'avenir, convaincre la clientèle internationale de venir chez nous, au Québec, renouveler nos produits et s'assurer qu'ils soient de grande qualité.

Nous comptons relever ces défis. Pour nous, pour le gouvernement du Québec, pour moi, c'est non seulement un défi, mais c'est une opportunité et c'est emballant, et ensemble, avec l'ensemble des partenaires de l'industrie, nous allons réussir ce développement au cours des prochaines années. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Morissette): Merci, M. le ministre. Alors, nous passerions aux remarques préliminaires de l'opposition officielle. M. le député de Jean-Lesage, pour 10 minutes.

M. Jean-François Gosselin

M. Gosselin: Merci, Mme la Présidente. J'aimerais, premièrement, me présenter pour être certain que tout le monde sait qui je suis, le rappeler à M. le ministre: Jean-François Gosselin. Je suis le député de Jean-Lesage. Je suis aussi critique en matière de tourisme pour l'opposition officielle.

Puis, d'entrée de jeu, je voudrais dire que j'étais personnellement très content de devenir critique au tourisme parce que je rejoins un peu la vision globale du ministre dans ses remarques d'ouverture: le tourisme, en effet c'est très important pour le développement économique, pour le potentiel de création de richesse dont on parle constamment. Les seules choses que je pourrais peut-être ajouter suite aux commentaires initiaux du ministre, c'est que non seulement on a des belles intentions puis on a des visions globales, puis ça, j'ai pu les constater dans les directions de politiques et de stratégies qu'on pourra parler — j'ai plusieurs questions là-dessus dans quelques instants — mais il faut passer en mode action, il faut passer des intentions aux actions pour faire avancer le tourisme.

Le tourisme, c'est certain que c'est un dossier qui est plaisant, qui est positif, qui nous permet de visiter notre Québec soit par téléphone, quand je parle aux gens en Gaspésie, aux gens en Abitibi. Mais les gens sont accueillants, les gens veulent nous voir, les gens veulent qu'on leur rende visite. Je remercie aussi mes adjoints pour m'aider à chaque jour finalement, dans la recherche, pour monter le dossier.

Puis aussi je voudrais dire que, le ministre étant ministre du Développement économique, Exportation, Innovation et du Tourisme, je trouve que c'est une bonne chose. Comme je l'ai dit tantôt, le tourisme est directement lié au développement économique. Par contre, je vais être là pour m'assurer que le tourisme ne devienne pas loin, loin derrière dans les priorités du ministre. Et je serai toujours un critique constructif pour pousser le ministre dans toutes ses belles intentions, dans tout ce qu'il dit qu'il va faire ou qu'il va mettre en place, mais je veux que le ministre sache que je serai toujours là pour le pousser tout en collaborant avec le ministre et le ministère.

Le rôle de ministre pour moi — puis c'est ça, d'entrée de jeu, que je voudrais vraiment, que le ministre comprenne ma position, Mme la Présidente — c'est que pour moi un ministre, ce doit être un leader, ça doit faire preuve de leadership. C'est le ministre qui doit prendre le bâton de pèlerin puis qui doit montrer une direction, puis les acteurs de l'industrie touristique en quelque sorte suivent le ministre. C'est de cette façon-là un peu, comme un P.D.G. d'une compagnie: on suit le leader puis on s'en va dans une direction globale.

Je voudrais aussi que, d'entrée de jeu, le ministre... pour donner des exemples concrets, parler de croisières. On sait que les croisières se développent à un rythme fulgurant. Beaucoup d'Américains, à chaque année, vont faire des croisières sur la côte Ouest américaine, en Alaska, dans le Grand Nord. Au Québec, d'année en année, le port de Québec, on accueille de plus en plus de bateaux de croisière et là on parle d'un port au Saguenay, on parle à Baie-Comeau, en Gaspésie. C'est des choses, ça, qu'il y a non seulement dans les mots, dans les politiques et dans les stratégies globales du ministère, mais c'est des

choses, des actions concrètes. Ce n'est pas seulement des annonces, mais c'est des gestes concrets qu'on veut voir, puis on veut que ça s'en aille dans cette direction-là.

Il y a un dossier aussi. Pour prendre un autre exemple, aux Îles-de-la-Madeleine, il y a un festival qui se tenait, un festival, une compétition de «kite». Pour ceux qui sont familiers avec le «kite», là — personnellement, je ne pratique pas le kite, c'est des athlètes et des artistes en même temps qui pratiquent ce sport — c'est avec un cerf-volant et un genre de planche de surf. Il y en avait une, compétition d'envergure, aux Îles-de-la-Madeleine. Puis, cette année, faute de financement, bien la compétition est annulée. Puis, le lendemain de l'annonce que l'événement ne serait pas reporté, Shippagan, Nouveau-Brunswick puis même l'Île-du-Prince-Édouard ont appelé pour être les hôtes de ce genre d'événement là. Bien, ça, c'est directement un exemple que le gouvernement... Je ne blâme pas le gouvernement pour la perte de l'événement, mais c'est directement un exemple qu'il ne faut pas perdre des événements comme celui-là au profit d'autres provinces. Il faut justement être présents puis avoir le ministre, le ministère ou les acteurs, les leaders de l'industrie être prêts. Puis non seulement il ne faut pas en perdre, mais il faut en gagner de plus en plus, il faut les grossir, il faut les promouvoir. Puis ce n'est pas nécessairement toujours en injectant des fonds, ce n'est pas nécessairement en se contentant de mettre plus d'argent, mais c'est en faisant un meilleur travail pour promouvoir le tout.

● (15 h 20) ●

Puis l'étude des crédits, l'exercice d'aujourd'hui, ça va être pour faire le point. Moi, je me mets simplement dans la peau que je suis, entre autres, un contribuable, un payeur de taxes mais aussi un utilisateur de services. Je suis quelqu'un personnellement qui fréquente, qui utilise les services des acteurs touristiques. Donc, je vais poser des questions en ce sens-là au ministre. Trois, quatre grands blocs, que je vais parcourir. On va parler des festivals. On va parler du partenariat, relation ministère ATR, les associations touristiques régionales. Puis aussi le plan stratégique, l'ensemble global, le plan 2005-2010.

Tantôt, le ministre, dans ses remarques initiales, a parlé de l'objectif de 13 milliards de dollars à atteindre en 2010; je veux savoir si on tient la route. Aussi demander quelques explications au ministre par rapport au tourisme durable, le concept de durabilité. Puis le ministre a parlé de trois grands défis. Moi, il y a deux grands défis, là, qui me reviennent constamment dans mes discussions avec des acteurs touristiques. C'est pour créer de la richesse, pour générer de la richesse, des nouveaux dollars, hein? Bon. Bien, soit qu'on attire des étrangers, des Américains, des Canadiens anglais, des Européens, on les attire ou on incite les Québécois et Québécoises à voyager plus au Québec. Puis la proportion, présentement c'est: 25 % des recettes touristiques proviennent des étrangers, 75 % proviennent des Québécois, Québécoises. Alors, aussi quand on sait que les Américains qui viennent visiter le Québec en moyenne dépensent 3 \$ comparativement à 1 \$ pour les Canadiens, c'est, selon certaines études, là, c'est quelque chose de non négligeable. Puis voir un peu qu'est-ce qu'on peut faire du côté américain pour... étant donné la proximité géographique aussi, là, qu'est-ce qu'on peut faire pour attirer plus d'Américains.

Puis ça fait pas mal le tour de mes remarques initiales, puis j'espère qu'on va faire ça dans la bonne

humeur. Puis, sachez, comme j'ai dit, je me voudrai toujours un critique constructif mais toujours prêt à collaborer.

La Présidente (Mme Morissette): Merci beaucoup, M. le député de Jean-Lesage. Alors, on serait rendus au bloc de la deuxième opposition. Est-ce que c'est M. le député de Roberval qui est le porte-parole? Alors, à vous pour 10 minutes.

M. Denis Trottier

M. Trottier: Oui. Bonjour, Mme la Présidente. Très heureux d'être ici parce que le tourisme, c'est un monde que j'aime, que j'apprécie, que je connais également. Moi, avant d'être député, j'étais maire de Péribonka, petite municipalité très touristique, qui est connue dans le monde entier, si on peut dire, par le biais du roman *Maria Chapedelaine* qui a été écrit par Louis Hémon, qui a fait le tour, probablement un des romans les plus vendus dans le monde entier, qui raconte l'histoire de Péribonka. Également, aussi lorsque j'étais préfet, j'ai siégé sur différentes organisations à caractère touristique, que ce soient les associations locales, les associations comme l'ATR, l'association touristique régionale, puis également aussi membre de conseils d'administration comme le Musée Louis-Hémon, le Centre Astro, auberge de jeunesse, véloroute des bleuets, etc. Ça fait que c'est un monde que je connais très bien.

Également, aussi j'ai siégé sur le fonds régional d'investissement touristique, qui était à mon avis un excellent programme, toutes les ententes spécifiques qui avaient été faites là-dessus. Malheureusement, c'est que ce n'a pas été renouvelé par le gouvernement, et je souhaite bien, M. le ministre, que, tout à l'heure, vous puissiez nous donner des réponses par rapport à ça. Je ne sais pas si... Est-ce que ce serait plus intéressant que le ministre écoute?

Une voix: ...

M. Trottier: Bon. O.K. Également, aussi, dans les petites municipalités, il faut souvent être promoteur parce que, malheureusement, comme il n'y a pas beaucoup d'intervenants, la municipalité devient promoteur, et je pense que c'est un élément qu'il faut mieux comprendre, mieux soutenir.

Par exemple, comme dans une municipalité comme Péribonka, le maire est à la fois responsable du camping, de la navette croisière de la marina, etc., et je pense que ça, il faudrait probablement davantage soutenir les petites communautés.

Vous avez énoncé, tout à l'heure, des excellentes orientations, et je pense que ces orientations-là qui proviennent de votre personnel sont très intéressantes, mais malheureusement il n'y a pas les budgets pour pouvoir arriver à ces orientations-là.

Bon. Vous avez dit qu'un de vos objectifs, c'est de faire une grande industrie avec le tourisme. J'en suis. C'en est déjà une en partie, mais malheureusement, avec 2/10 de 1 % du budget, je pense qu'on n'ira pas loin avec ça. Ce n'est pas acceptable. Puis, quand je vois les baisses d'impôt que vous avez données, je ne pense pas qu'on aurait dû aller dans ce sens-là. Ça aurait permis, si on avait eu moins de baisses d'impôt, de pouvoir investir

dans cette industrie-là, qui est très prometteuse, qui à mon avis peut avoir de grandes retombées. Ça ne coûte pas cher de créer des emplois dans le monde touristique, mais je pense qu'il va falloir aussi travailler à créer de meilleures conditions de travail, de valoriser les emplois, possiblement aussi examiner des éléments comme d'avoir des fonds de retraite, parce que souvent... de l'industrie temporaire. Et ça, je pense que c'est un aspect sur lequel il faudrait se pencher au cours des prochains mois et des prochaines années.

Vous avez mentionné, la semaine dernière, dans un de vos discours, que l'industrie touristique rapportait 7 \$ au niveau des festivals, par rapport à un investissement de 1 \$. Je souhaiterais bien que ce soit ça. Ça me questionne beaucoup. J'aimerais bien, je veux dire, qu'on puisse faire la lumière là-dessus. Même si je crois énormément dans l'industrie touristique, je ne pense pas que c'est en lançant des chiffres qui sont un peu trop gonflés qu'on va se donner de la crédibilité. Je crois qu'en étant plus réalistes on va réussir à faire quelque chose d'intéressant par rapport à ça.

Sur les questions plus spécifiques qui m'interpellent, vous avez parlé, tout à l'heure, des Fêtes du 400e. Je pense que c'est un événement très important qui devrait nous apporter des retombées, mais vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a beaucoup d'inquiétude dans le milieu. Présentement, il y a beaucoup de critiques. Hier encore, il y a eu une émission spéciale à *Radio-Canada* qui portait presque uniquement là-dessus. Beaucoup de gens se questionnent, ont des inquiétudes, et j'aimerais bien que vous puissiez, tout à l'heure, nous en donner, des plus grandes indications sur vos inquiétudes ou vos solutions.

Il y a également aussi des inquiétudes par rapport au Stade olympique. Bon. On sait qu'on a fini de le payer dernièrement. Malheureusement, à ce qu'on peut voir, c'est que le stade... Bien, d'abord, il n'y a pas de toit. Également aussi, les tours à bureaux sont sans bureau. Qu'est-ce qu'on va faire avec ça, là? En tout cas, comme éléphant blanc, c'est assez gigantesque, et je pense qu'il faut trouver une solution par rapport à l'utilisation de cet équipement-là.

Il y a également aussi la question du Planétarium de Montréal qui est reportée, qui a été reportée à maintes reprises. Bon. C'est un équipement important. Entre autres, il y a un partenaire privé, l'Alcan, là-dedans qui veut investir. Ce que j'en sais, c'est qu'on a annoncé à plusieurs reprises que ça doit se faire, ça doit se faire, mais finalement, pour toutes sortes de raisons, il ne semble pas que ça fonctionne.

Également aussi, disons que, dans les dernières semaines, on en a parlé, sur la question du fédéral qui ne veut pas mettre l'argent au niveau des festivals, qui traîne pour toutes sortes de raisons. Je sais que vous avez fait des interventions, mais ça reste quand même timide dans le sens que, oui, ça a alerté un peu les gens, mais, comme résultat, on ne peut pas dire que ça a été très probant. Et là ce qu'on voit, c'est que c'est le monde du tourisme qui essaie de... tout seul avec ça. Et je pense qu'il faudrait vraiment avoir une politique qui ferait en sorte que le tourisme puisse être mieux soutenu et que dans le fond, si le fédéral n'a pas le temps ou ne veut pas s'en occuper, bien, qu'il nous délègue l'argent, qu'il nous donne les sommes qui sont reliées à tout ça, et, à ce moment-là, on va s'en occuper, puis on peut s'en occuper très bien.

Vous avez parlé également que le tourisme, c'était pour l'ensemble du Québec. J'en suis. Vous avez parlé aussi qu'il fallait responsabiliser, mais malheureusement on ne voit pas ça beaucoup. Lorsque vous vous êtes présentés en 2003, le Parti libéral avait dit qu'il serait le gouvernement des régions, et finalement c'est que, là, même le premier ministre s'était engagé personnellement en disant: Je vais m'occuper du dossier de la décentralisation, j'en fais un objectif personnel. Mais dans la réalité il ne s'est pas passé grand-chose. Puis, quand on regarde, entre autres, au niveau du secteur touristique, les ententes spécifiques qui devaient être renouvelées n'ont pas été renouvelées. Et ça, c'était à mon avis un excellent programme parce que d'abord beaucoup moins de paperasse, beaucoup d'autonomie, on permettait aux gens de se responsabiliser. Ça a aidé beaucoup d'entreprises, puis je peux vous dire qu'il y a beaucoup de gens qui comptaient là-dessus, qui comptent encore là-dessus.

Puis il faut revenir à ces ententes spécifiques là. Il faut faire en sorte qu'on renouvelle les ententes spécifiques pour l'ensemble des régions qui en ont grandement besoin, d'autant plus qu'avec la crise forestière qu'on connaît puis qu'on sait que ce n'est pas facile de résoudre ça à court terme, bien, à ce moment-là, si au moins on soutenait l'industrie touristique davantage, ça pourrait apporter un peu de baume sur les régions qui en auraient grandement besoin.

Bien, il y a eu la taxe de 2 \$ qui a été mise en place, là, dans les dernières années. C'est une initiative qui a été contestée au début puis finalement on a fait comprendre aux hôteliers que ça avait bien du bon sens, que ça pourrait aider à relancer l'industrie. Mais ce qu'on voit dans le concret, c'est qu'au fur et à mesure que la taxe fait des entrées d'argent le ministère se retire, et, à ce moment-là, c'est qu'au lieu d'être de l'argent supplémentaire on peut voir qu'il y a de moins en moins d'argent. En tout cas, c'est les propos qui m'ont été rapportés par les gens de l'industrie touristique. Et je pense que ça, c'est très à questionner, parce que, si on ne s'aperçoit pas qu'il y a beaucoup plus d'argent d'investi dans le monde touristique, les gens vont peut-être remettre ça en question ou peut-être trouver des passe-droits ou des échappatoires.

● (15 h 30) ●

Un autre dossier qui est inquiétant, c'est la question des kiosques touristiques puis aussi du personnel qui est là-dedans. Présentement, les budgets qui sont donnés aux ATR ne permettent pas d'avoir une utilisation intéressante des kiosques touristiques. On ouvre quelques semaines à peine. On ouvre, là, six, sept, huit semaines, puis même un peu plus ça n'ouvrirait pas cette année parce que le fédéral, avec le changement d'orientation puis les projets étudiants, avait sabré là-dedans, ce qui est ridicule. Mais la réalité, c'est que malheureusement on n'a pas suffisamment de soutien pour ouvrir les kiosques touristiques d'une manière intéressante. Puis ce que ça fait, c'est que, soit avant la Saint-Jean-Baptiste ou après la fête du Travail, il ne se passe plus rien. Et ce qu'on voit, c'est des gens qui, mettons, sortent de l'auto, vont cogner à la porte, ils ne peuvent même pas aller à la salle de bains, puis finalement c'est que, là, ils vont déplier leurs cartes sur le capot de l'auto puis essaient de trouver leurs renseignements par eux-mêmes. Ça fait pitié.

Ça fait pitié. Tu sais, on dit que c'est une grande industrie, on dit que c'est une priorité, mais, quand tu ne

peux même pas aller à la toilette dans un kiosque touristique... Puis je peux vous dire que, là, il y a une partie qui n'est pas de la responsabilité du ministère du tourisme, mais je sais qu'il y a des projets qui s'en viennent là-dessus. Entre autres, entre Québec et Montréal, quand on arrête dans certaines haltes, je peux vous dire qu'on ne reste pas longtemps parce qu'il y a des odeurs là-dedans qui ne sont pas très attirantes, puis je ne pense pas qu'on va bâtir une industrie intéressante par ça.

L'industrie du tourisme, c'est beaucoup basé sur l'image, et présentement malheureusement notre image n'est pas très bonne à ce niveau-là, puis il y a beaucoup d'efforts à faire. Et c'est ce que je souhaite. Également aussi parce qu'entre autres il y a beaucoup d'experts qui nous disent que l'argent qu'on met par rapport au tourisme, par rapport à d'autres pays, est minime et qu'on fait figure de parent pauvre.

Vous avez parlé de rajeunir l'offre touristique. J'en suis. C'est très vrai. Il y a encore des gens qui malheureusement veulent voir la cabane au Canada, puis chez nous, quand ils viennent dans notre région, qu'ils vont à Mashteuiatsh, ils voudraient voir des Amérindiens dans des tentes. J'ai l'impression qu'on n'a pas développé suffisamment la nouvelle réalité du Québec. Bon. Je pense que ça prend davantage d'incitatifs pour visiter le Québec. On a diminué les argentés là-dedans. Il y a les vacances de la construction qui vont être décalées, qui vont avoir des conséquences négatives, entre autres, dans les régions. Il y a également des nouvelles initiatives qui pourraient être soutenues. Chez nous, il y a un groupe, là, qui a développé l'initiative, le tourisme scientifique, faire la route du tourisme scientifique, puis je pourrais vous donner une copie de ça. C'est très intéressant. Ils ont développé un code d'éthique, des grilles d'évaluation. Je pense qu'on développe de nouveaux produits, et ça pourrait en être un.

La Présidente (Mme Morissette): Conclure en quelques secondes, s'il vous plaît.

M. Trottier: Ça fait partie de suggestions. Je vous remercie beaucoup. On continuera tout à l'heure.

Discussion générale

La Présidente (Mme Morissette): Parfait. 10 minutes pile. Alors, on va débiter l'étude des crédits, débiter par l'opposition officielle, M. le député de Jean-Lesage, pour une première intervention, un premier bloc de 20 minutes.

Financement des festivals

M. Gosselin: Merci, Mme la Présidente. Première question, premier bloc: festivals. Vous semblez être celui qui négocie ou qui va réclamer le dû à Ottawa. Les festivals, c'est du tourisme, mais il y a un volet aussi important, culturel. Ma question est fort simple: Pourquoi est-ce que c'est le ministre du Tourisme ou pourquoi le ministre du Tourisme semble aller au bâton seul puis que la ministre de la Culture est absente dans le dossier?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Merci. Je pense que vous parliez de leadership tout à l'heure. La ministre de la Culture n'est pas absente du dossier, on s'en parle quotidiennement. Mais, à un moment donné, par rapport à l'industrie touristique... Parce qu'il y a deux, trois éléments à votre question. Évidemment, nous, au gouvernement, dans les derniers budgets, on a passé les crédits, de 10 millions à 12,5 millions, des festivals, mais l'effort global des festivals du gouvernement est un effort de 27 millions de dollars parce qu'effectivement — puis vous le souligniez à juste titre, M. le député de Louis-Hébert — il y a des budgets qui sont accordés aux festivals, puis, des festivals, il y en a de toutes sortes, hein? Il y a des festivals plus culturels, il y a des festivals plus sportifs, il y a des festivals plus festifs. Excusez la redondance. Mais c'est la fête au fond qui n'est pas nécessairement ni culturelle ni sportive.

Et donc il y a des sommes importantes qui sont attribuées globalement, dans le gouvernement du Québec, à la fois par l'Éducation, Loisir et Sport pour la partie sport, par la Culture, par la SODEC et le Conseil des arts et des lettres du Québec, le ministère des Affaires municipales et des Régions. Donc, le Québec fait quand même un effort considérable dans les festivals.

La raison essentiellement, je vous dirais, pour laquelle c'est moi qui ai pris le leadership, c'est parce que, par rapport au gouvernement du Canada, bien sûr ici il y a le REMI, qui est le regroupement de tous les grands festivals, mais il y a au Canada aussi, grâce aux Québécois... on a pris le leadership d'un regroupement canadien pour l'ensemble des festivals, et c'est plus relié au ministre du Tourisme qu'aux autres ministères du gouvernement, même s'ils ont des liens avec les autres ministères.

Et ce leadership-là s'est traduit bien sûr aussi au niveau... Moi, je veux saluer — puis je ne veux pas répondre trop longuement, là, je ne sais pas si ça répond à vos questions; moi, je veux saluer — par ailleurs ce que le gouvernement du Canada a fait, le nouveau gouvernement du Canada, comme il s'appelle. Parce que l'ancien gouvernement du Canada a mis à zéro les budgets attribués aux festivals par le Programme des commandites, presque à zéro. Le Développement économique Canada en fait un peu, mais le budget de commandites, après la chute due au tabac, ce qui est une bonne chose dans un sens — il ne faut pas qu'on encourage la consommation de tabac — mais pour ceux qui recevaient les 25 millions de commandites, c'est 25 millions de moins. Il y avait le Programme des commandites du gouvernement du Canada, il a été mis à zéro. On a jeté le bébé avec l'eau du bain, mais le nouveau gouvernement du Canada, dans son budget, bien il a finalement décidé de mettre 30 millions par année. Donc, c'est une bonne nouvelle.

Deuxième bonne nouvelle, il a décidé qu'il le ferait avec des critères rigoureux. Alors, félicitations pour ça. Mauvaise nouvelle, c'est que ces critères-là ne seront pas prêts avant l'automne, d'où la problématique qu'on a. Et c'est pour ça que, oui, j'ai pris le leadership, je suis monté au front interpellé les collègues du gouvernement du Canada. On reviendra sur cette question, si vous voulez, tout à l'heure. Et j'ai encore espoir qu'il y ait des sommes qui puissent être débloquées pour l'année en cours.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Jean-Lesage.

M. Gosselin: Merci. Dans ce dossier-là, je vais être assez sincère, j'espère que je ne serai pas trop direct avec le ministre, mais, pour un gouvernement...

Une voix: ...

M. Gosselin: Pardon?

M. Bachand: ...vous vous adressez à la présidente.

M. Gosselin: Non, c'est ça, je m'adresse à la présidente. Je suis certain que le ministre, il ne prend pas ça personnel, de toute façon. Mais, pour un gouvernement qu'on entend toujours... C'est-u parlementaire, «se vanter»? On entend le gouvernement se vanter qu'ils vont à Ottawa, ils vont chercher l'argent du déséquilibre fiscal, ils vont à Ottawa négocier fermement, puis ils rapatrient, et signer un paquet d'ententes. Le ministre des Affaires intergouvernementales, on connaît la cassette.

Mais, quand c'est un dossier concret puis important, vraiment important pour les festivals, comme le ministre vient de le mentionner, c'est de l'argent qui a été promis par Ottawa, les festivals... Moi, je me mets à la place de ceux et celles qui organisent ces festivals-là. Ils ont toute une série d'activités, une série de commanditaires alignés. Dans leur tête à eux, ils se préparent, ils vont organiser ça de telle façon, ils s'attendent à avoir un certain montant d'argent, des budgets. Puis là bien l'industrie s'attend que le ministre monte au front puis aille chercher ce qui est dû, ce qui a été promis. J'espère que je n'ai pas raison, j'espère que je n'ai pas raison, mais j'espère que qu'est-ce qui arrive présentement dans le dossier des festivals... Puis ce n'est pas relié au fait qu'on connaît déjà les 700 millions, qu'est-ce qui est arrivé avec le déséquilibre fiscal, le règlement du déséquilibre fiscal, 700 millions que notre premier ministre, cinq jours avant le scrutin, en panique relie ça en baisses d'impôt. Puis on dirait que, depuis cet événement-là, c'est depuis ce temps-là que c'est le gouvernement fédéral... de l'argent qui avait été promis, on parle seulement de critères... avait été promis, là, on dirait, les ponts sont brisés, on n'a plus de point de négociation.

Puis j'aimerais entendre le ministre là-dessus. Puis concrètement je veux savoir qu'est-ce qui va être fait. Puis on veut des dates, on veut savoir quand est-ce que ça va être fait. Je sais que ce n'est pas de l'essor du ministre, mais le ministre même en Chambre, pendant une période de questions, un matin, a imploré les ministres québécois, les députés québécois du gouvernement fédéral comme s'ils étaient des dieux. Mais là on veut savoir concrètement c'est quoi, la prochaine étape.

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Merci, Mme la Présidente. Je n'ai pas imploré, et ce n'est pas des dieux, mais c'est des collègues élus comme vous, dans une autre juridiction, qui méritent un minimum de respect aussi. Je les ai interpellés. Paraît-il, d'ailleurs je les ai interpellés assez raide. C'est plutôt ce que je me fais dire. Mais, s'il y a un reproche que vous ne pouvez pas me faire, que, Mme la Présidente, M. le député de Louis-Hébert ne peut pas me faire...

● (15 h 40) ●

La Présidente (Mme Morissette): Jean-Lesage.

M. Bachand: ... — de Jean-Lesage, excusez-moi; j'ai dit ça l'autre jour aussi, de Jean-Lesage; ne peut pas me faire — c'est celui de ne pas être allé au front parce que je pense que je suis allé au front assez direct, assez raide. Et je ne suis pas seul à faire ça, je suis entouré des gens de l'industrie.

Je suis entouré aussi de nos municipalités. D'ailleurs, au dernier congrès de l'union des municipalités canadiennes, il y a une résolution unanime demandant au gouvernement du Canada... Alors, concrètement, non seulement on interpelle publiquement, mais on intervient privément, régulièrement. Je parle à mes collègues. J'étais encore — il ne m'en voudra pas, il le sait — avec mon collègue Michael Fortier et en fin de semaine et ce matin. Et, le gouvernement du Canada, il y a le budget de Mme Oda dans les festivals, mais le gouvernement du Canada, c'est plus gros que Mme Oda.

Je vais vous donner une analogie. L'an dernier — puis vous êtes député de la région de Québec, on parle des régions — le premier projet auquel je me suis attaqué, où j'ai vraiment mordu, c'est le projet du Massif de Petite-Rivière-Saint-François, qui est un des projets structurants de développement économique et touristique les plus importants au Québec, qui est important sur plusieurs dimensions, qui est important pas juste pour la région, qui est important parce que c'est un produit de qualité internationale qu'on a besoin au Québec, si on veut gagner dans ce qui passe dans le monde de projets de cette qualité-là, mais le Développement économique Canada, M. Blackburn, lui, a bloqué, il a jamé, en bon canadien, à 20 millions puis il a arrêté là. Il y a deux façons de faire les choses: il y en a une, c'est d'arrêter là, déchirer sa chemise; l'autre, c'est de le féliciter d'être allé à 20 millions, même si vous n'êtes pas bien content, puis dire que le gouvernement du Canada, c'est plus gros que Développement économique Canada. Puis finalement, effectivement, on a réussi à ce que, ce projet-là, le gouvernement du Canada fasse sa part.

Moi, je vous dirais, dans les festivals, j'ai bon espoir que le gouvernement du Canada continue à réfléchir et qu'au-delà du programme de Mme Oda vienne avec un programme différent, pointu pour l'année en cours, et c'est sur ça qu'on travaille. Si vous voulez savoir, concrètement, c'est sur ça qu'on travaille. J'étais, il y a encore quelques heures... Et le comité aviseur des festivals qui avait été mis sur pied par ma prédécesseure, Françoise Gauthier, et dont on reparlera peut-être, rapport qu'on est en train de mettre en oeuvre dans 90 % de ses recommandations... Il y a un comité à qui j'ai demandé de continuer. Et on a évidemment discuté aussi de la situation actuelle, et du long terme, et du court terme. Et, dans la situation actuelle, on continue, moi, comme ministre, l'ensemble du gouvernement, mais aussi les gens précisément affectés par cette situation, à discuter avec les collègues du gouvernement du Canada pour — je suis d'accord avec vous, M. le député de Jean-Lesage — qu'il y ait une solution concrète, rapide maintenant.

Ce qui est en cause, ce n'est peut-être pas la survie des festivals. Il y en a quelques-uns qui financièrement sont peut-être en difficulté, mais ce qui est en cause, c'est le développement au fond parce qu'ils sont obligés de réduire un certain nombre d'activités, ils sont obligés de réduire leur promotion, ils sont obligés de

réduire le renouvellement d'un certain nombre d'équipements, et ça, à long terme, ça fait mal.

Alors, on travaille sur ça. J'espère que ça répond un peu à votre question. Mais, vous savez, il y avait deux dossiers très urgents. J'ai réuni le Conseil des partenaires de l'industrie. Il y a le Conseil des partenaires de l'industrie et que j'ai réuni il y a quelques semaines. Il y a un dossier qui était les emplois d'été. Le gouvernement du Canada avait changé ses critères pour les emplois d'été, et ça, ça touchait non seulement les festivals, mais ça touchait les kiosques touristiques, ça touchait toute l'industrie dans toutes les régions du Québec. Mais, je vous dirais, à partir de cette réunion-là et de la mobilisation qu'on a faite, que, moi, j'ai faite aussi avec mes collègues du gouvernement, avec les partenaires de l'industrie, bien trois semaines après... deux semaines après, le gouvernement du Canada avait fait une volte-face, garde son programme long terme avec ses nouveaux critères mais a fait quelque chose de ponctuel qui fait que nos entreprises touristiques, cet été, ont leurs emplois d'été. J'ai bon espoir qu'on arrive avec la même chose dans les festivals.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Jean-Lesage.

M. Gosselin: Merci. Le ministre, il a mentionné le comité, il vient de mentionner le Conseil des partenaires dans l'industrie. Dans certaines de leurs recommandations, on parle puis on démontre que l'argent destiné aux festivals ont, dans les dernières années, là... Il y a des données qui partent de 1999, là, dans certains cas, mais on s'éloigne un peu de la mission peut-être ciblée de cet argent, l'argent de financement destiné aux festivals qui, comme mission première, comme critère premier... les festivals qui vont générer des retombées économiques, de l'argent neuf. Puis, dans les recommandations, on parle justement de ça, qu'on met beaucoup plus d'argent, mais on n'a pas proportionnellement des résultats équivalents.

Je prends une donnée ici, j'ai des chiffres. Ça arrête en 2004, là. C'est sûr que c'est déjà des... D'ailleurs, si c'est possible d'avoir des chiffres plus récents, là j'apprécierais. Mais on parle d'un financement du ministère du Tourisme d'aux alentours de 180 000 \$ pour des retombées de 200 millions versus, en 2004, 5 millions de financement versus 315 millions de retombées économiques.

Ça, c'est le comité... Comment? Le comité de?

Une voix: ...

M. Gosselin: Le comité de réflexion. Donc, j'aimerais entendre le ministre là-dessus, aussi sur les critères d'attribution de l'argent, un festival versus un autre, c'est quoi, les critères qui font en sorte... Comment l'argent est distribué?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Il y a plusieurs éléments à votre question. Je ne suis pas sûr si... Je vais prendre le dernier. Mais il y a trois sortes de festivals. Et ça va revenir aux critères effectivement, ce que le comité nous a recommandé, le comité de réflexion nous a recommandé, et le REMI, qui

est le regroupement des grands festivals. Mais il faut un peu importer ça aussi vers les plus petits festivals. Ils sont très structurés, ils sont rigoureux et ils sont prêts à se soumettre, j'allais dire, à une inspection en disant: Est-ce qu'ils livrent la marchandise?

Maintenant, moi, je classifierais les festivals en trois types, O.K., les festivals à caractère international, les festivals à caractère interrégional puis les festivals plus locaux qui sont plus de la nature de municipalité, de village, etc. Et chacun a sa mission.

Il est clair que le festival le plus créateur de richesse, c'est le festival international, le festival qui amène des touristes, des gens hors Québec, que ce soit de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, des États-Unis ou d'ailleurs dans le monde. Il est clair que cela crée de la richesse, amène des dollars au Québec, dans nos hôtels, dans nos restaurants. Ils achètent dans les boutiques un peu partout. Le meilleur exemple, bien parce que c'est le plus grand, mais c'est aussi le plus récent, c'est bien sûr le Grand Prix, la formule 1, hein? Ça, le Québec est envahi pendant ce temps-là. Mais les gens qui viennent au Grand Prix, après ça ils découvrent d'autres régions du Québec. Les pilotes qui viennent s'en vont puis ils découvrent d'autres régions du Québec.

Le deuxième type de festival, il crée aussi de la richesse, c'est celui qui a un caractère interrégional. Puis on a des grands festivals. Tantôt, je parlais des grands festivals, mais après ça on va parler des plus petits, des plus régionaux. Mais, dans les grands festivals, il y en a partout à travers le Québec, hein, le Festival des montgolfières de Gatineau qui attire les gens de l'Ontario, le Challenge sur glace de Sherbrooke. Bien sûr, tout le monde connaît le Festival western de Saint-Tite — bon, là, je pourrais vous en nommer, là, pendant 15 minutes — les montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu qui attire des États-Unis de façon importante, Lanaudière, le Mondial des cultures de Drummondville, Les Régates de Valleyfield. Il y en a partout.

Mais il y a une deuxième catégorie de festival. Et puis c'est un dosage, là. Il y en a qui sont internationaux, qui sont interrégionaux, c'est-à-dire ceux qui sont dans une région mais qui font venir les Québécois des autres régions pour venir chez eux. Et ça, c'est aussi très, très créateur de richesse, ce qu'on veut faire au Québec et ce qu'on encourage. Vous le disiez tout à l'heure, M. le député de Jean-Lesage, qu'il y a les recettes touristiques qui est le 25 %, mais il y a l'autre 75 % qui est interquébécois. Mais c'est aussi très important parce qu'on capte, on donne le goût aux Québécois de voyager au Québec. Ça crée la richesse d'une région à une autre, et, plutôt que s'évader ailleurs, sauf peut-être en janvier, quand vous avez absolument le goût d'une plage à 28° au soleil, là, bon, bien ça, ce n'est pas faisable au Québec, on ne peut pas, on ne créera pas... Il y a Marcel Léger qui voulait à l'époque qu'on achète une île dans les Antilles. Ce n'était pas totalement bête d'ailleurs parce que ça aurait recyclé les dollars. Bon. Mais on n'est plus à cette époque-là. Mais donc ceux-là sont très importants.

Puis la troisième catégorie, c'est les festivals vraiment de nature plus locale, de nature festive, fête des citoyens et qui est très bien aussi parce qu'on a besoin de ça.

Alors, il est clair que graduellement le dosage des sommes d'argent du gouvernement du Québec devrait

être plus dans les deux premières catégories que dans la troisième. Il y a des critères aussi que le comité aviseur nous a demandé et qu'on a mis en oeuvre cette année, par exemple le festival doit soit être dans sa deuxième année ou au moins deux ans de vie; deuxièmement, que ça doit être sur plus qu'une journée, ça doit être sur trois jours. Un festival, ce n'est pas une activité d'une journée, c'est trois jours, minimum. C'est des critères que l'ensemble de l'industrie nous demande et qu'on a presque partout mis en oeuvre actuellement puis qu'on va continuer à mettre en oeuvre.

● (15 h 50) ●

Ils nous ont demandé de garder un peu d'argent pour les festivals émergents parce que c'est vrai qu'il faut préparer la relève. Alors ça, c'est un autre critère. On l'a gardé dans l'enveloppe de 10 à 12,5 millions, on a répondu à leur recommandation de l'enveloppe pour des festivals émergents. Et on va se rassembler avec le comité aviseur cet été, au début de l'automne, pour mieux définir les caractéristiques de ce qui est un festival émergent, parce que c'est un petit peu flou, et de le faire avec les gens de la région aussi, à ce moment-là, pour que les gens de la région participent au choix.

Le festival émergent, au fond c'est le festival qui commence et c'est un peu comme en capital de risque. J'ai été longtemps au Fonds de solidarité. Vous avez 10 projets. C'est lequel, dans ces 10 projets, là, c'est lequel des deux ou trois projets qui va être le moyen festival de demain, celui qui va attirer plus de touristes — interrégional — ailleurs du Québec, plus de touristes internationaux?

Alors, voilà en gros notre approche, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Morissette): Merci. Vous avez bien compris mes signes. Si on veut avoir le temps d'autres questions avant la fin, alors il reste environ deux minutes. M. le député de Jean-Lesage.

Organisation des Fêtes du 400e anniversaire de Québec

M. Gosselin: O.K. Rapidement. Je suis de la région de Québec. Grand événement, le ministre l'a mentionné dans ses remarques initiales, le 400e l'an prochain. D'ailleurs, mon collègue du Parti québécois l'a aussi mentionné. 400e l'an prochain, grande fête, grande fête des Québécois, on est tous d'accord là-dessus. J'aimerais entendre le ministre. On sait que déjà l'organisation du 400e fait face à beaucoup de critiques. J'aimerais entendre le ministre là-dessus, rassurer la population.

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: J'avais le goût de vous renvoyer la balle en disant: Mme la Présidente, ce sont les députés de Québec qui aussi devraient rassurer la population. Le 400e, pour moi ça va être un des plus grands succès. Il faut que ce soit un des plus grands succès internationaux. Premièrement, c'est important. C'est important pas juste pour les gens de Québec, là, c'est important pour tout le Québec. C'est important pour toute la francophonie mondiale, c'est ici que ça a commencé en Amérique aussi.

Le gouvernement du Québec fait des efforts majeurs dans le 400e. Premièrement, c'est 70 millions

pour la promenade Samuel-De Champlain. Ça, c'est une somme d'argent très importante. Et on a mis 40 millions dans la programmation du festival. Et, en plus de ça, le ministère, lui, travaille avec Tourisme Québec, avec l'Office du tourisme de Québec et les gens du 400e. On aura l'occasion de continuer dans le prochain bloc, je suis sûr, Mme la Présidente. Mais le ministère du Tourisme aussi travaille carrément parce que, là, il y a la promotion internationale qu'il faut faire, il y a l'accueil des touristes. Mais, moi, je n'ai aucun doute qu'il y a toute la compétence qu'il faut à Québec, dans la région de Québec, pour en faire, de cet événement, une réussite exceptionnelle. Québec, en 2008...

La Présidente (Mme Morissette): Quelques secondes.

M. Bachand: ...ce n'est pas Québec 1984, hein? Québec 2008, si on regarde l'économie de cette région-là, son dynamisme économique dans tous les domaines et sa compétence, je n'ai aucune inquiétude sur le succès du 400e.

La Présidente (Mme Morissette): Merci beaucoup. Ça met fin à ce premier bloc de 20 minutes.

À titre d'information, la répartition du temps a été faite, ce qui donne, avant qu'on débute le premier bloc évidemment, 51 minutes environ pour l'opposition officielle, 45 minutes pour la deuxième opposition et pour les députés ministériels 52 minutes. Donc, on y va, deux groupes de 20 minutes à chacun, puis ce qui restera de temps pour le dernier bloc.

Alors, je suis prête à reconnaître le porte-parole de la deuxième opposition, M. le député de Roberval, pour un 20 minutes.

M. Trottier: Bonjour, Mme la Présidente. D'abord, je vais me permettre deux commentaires avant de commencer les questions.

Moi, j'en suis, d'avoir du respect pour les organisations, de féliciter même au besoin, mais je ne suis pas certain que le fédéral mérite des félicitations dans le cadre, là, des festivals puis de bien d'autres choses présentement.

Sur la question des plages, je dirais, M. le ministre, qu'il y a de superbes plages au Lac-Saint-Jean, dans mon comté, avec de l'eau à 80°, on pourrait dire, la plage à perte de vue. Puis j'aimerais bien que vous puissiez venir faire un petit tour cet été, ça me fera plaisir de vous accompagner. Puis vous allez voir que ça pourrait devenir un événement international. Je pense qu'on devrait investir davantage dans nos plages parce que l'eau est beaucoup plus chaude qu'au Nouveau-Brunswick, qu'aux États-Unis, etc., puis il n'y a pas beaucoup de monde en plus de ça. À découvrir.

M. Bachand: Je parlais du 15 janvier, Mme la Présidente, quand même.

Financement des festivals (suite)

M. Trottier: O.K. Mais je suis certain qu'on a à faire connaître davantage les richesses qu'on a au niveau des plages du Québec.

Je voudrais revenir sur la question, ce que vous aviez mentionné, là, sur le 7 \$ pour un. Bon. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen qu'on puisse avoir des chiffres qui se rapprochent davantage de la réalité? J'ai l'impression qu'en lançant ce genre de chiffres là, en tout cas il y a eu beaucoup de critiques par rapport à ça, là. Bon. L'institut de Montréal puis d'autres ont apporté des critiques. Et je pense qu'on devrait avoir peut-être des statistiques qui sont plus près de la réalité pour nous aider à, comme on pourrait dire, avoir davantage de crédibilité dans tout ça.

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Oui. Il y a deux éléments, là, et je ne sais pas auquel... sept pour un, là. Parce qu'il y a deux chiffres qui se promènent dans le paysage. Il y a, premièrement: le gouvernement du Québec, quand il met 1 \$, les gens, le budget des festivals sont de combien? Et, par exemple, en 2005-2006, sur des budgets totaux de 118 millions des festivals, on a mis à peu près, parce qu'on a rapaillé de l'argent un peu partout, là, 11,5 millions, à peu près 1 \$ pour 10 \$.

Maintenant, le deuxième chiffre auquel vous faites allusion, c'est probablement quelles sont les retombées économiques des festivals. Et, dans les retombées économiques — écoutez, je vous reviendrai avec les détails plus précis — mais, si on regarde des revenus, par exemple, là, dans le rapport qui nous été remis, prenons juste les 10 événements du REMI évidemment qui sont les plus grands événements, ils calculent leurs retombées économiques à 313 millions. Mais, par exemple, simplement le financement du ministère du Tourisme a été de 5 millions, 2004 — ce sont des chiffres de 2004 — pour des budgets d'opération de 91 millions, ce qui est quand même beaucoup plus que du sept pour un dans ce cas-là. Et juste les revenus de fiscalité et de parafiscalité du Québec ont été de 64 millions; du Canada, de 43 millions. Alors, ce sont des retombées considérables.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Roberval.

M. Trottier: Ce que les gens se demandent, c'est: Est-ce que le fait d'avoir mis cet argent-là, ça produit plus d'argent que le fait de l'avoir mis ailleurs? C'est ça qui est un peu questionnable. C'est que finalement, c'est que, là, les gens auraient dépensé quand même, tu sais. Ce n'est pas nécessairement tout de l'argent nouveau. Et je pense qu'on aurait, d'après moi, à faire une étude plus approfondie de tout ça pour être capables d'avoir une entente. Parce que, quand tout le monde s'entend sur quelque chose, ça aide à faire avancer, d'après moi.

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: ...que le député de Roberval ne suggère pas, Mme la Présidente, de couper l'aide des festivals à zéro, parce que c'est clair qu'il y a certains économistes qui vont prétendre que — ça me fait penser à mon dossier des Expos à l'époque ou des Nordiques — le dollar discrétionnaire du citoyen peut être recyclé dans des dépenses de consommation. Et j'espère que vous n'êtes

pas de cette école, parce que finalement on ne mettra de l'argent dans rien, tout le monde va acheter une bière sur la rue Saint-Denis, là, si on est à Montréal, puis ça va être le même dollar qui va être dépensé, le même dollar disponible. Mais je sais que ce n'est pas ça.

Mais, dans le REMI en particulier, ce n'est pas le cas de tous les autres festivals, mais c'est de mon intention... Puis d'ailleurs, avec le président de Festivals et Événements Québec, qui regroupent tous les... lui aussi veut descendre la méthodologie. Mais le REMI, lui, fait un décompte systématique des gens qui viennent de l'étranger, entre autres, et ceux qui viennent de l'étranger et donc qui restent dans les hôtels, qui dépensent dans les restaurants. Ça, ça se mesure assez concrètement, et ça, c'est précis.

Le deuxième élément, c'est ce que j'appellerai l'interrégional, et là effectivement on peut avoir un débat économique en disant: Le touriste québécois, s'il ne va pas sur la Côte-Nord puis il reste à Drummondville, on ne devrait pas aider la Côte-Nord, on ne devrait pas aider la Gaspésie, on ne devrait pas aider aucun festival parce que finalement les gens vont dépenser l'argent chez eux. Peut-être. Peut-être aussi vont-ils acheter des biens de consommation, peut-être vont-ils aller voyager à l'extérieur, si on ne leur offre pas.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Roberval.

Ententes spécifiques en tourisme

M. Trottier: ...être capables de convaincre l'ensemble des citoyens qu'il faut continuer de mettre de l'argent là-dedans, qu'il faut justement avoir des chiffres qui vont être, hors de tout doute, non questionnables, parce que justement le fait que ça puisse être questionné, ça n'aide pas à ajouter de l'argent là-dedans. Moi, je suis convaincu que c'est un très bon investissement, qu'il faut continuer sur la question du tourisme interrégional. Puis, comme vous avez dit un petit peu, c'est que, si les gens dépensent l'argent au Québec, il y aura certainement beaucoup plus de retombées que si c'est sur les plages d'Old Orchard.

Est-ce que vous pouvez me dire dans combien de temps on peut penser qu'on pourra vous féliciter pour avoir remis en place les ententes spécifiques en tourisme?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

● (16 heures) ●

M. Bachand: Vous savez, Mme la Présidente, je pense que, quoi que je fasse, ça va être très rare que les députés du Parti québécois vont me féliciter. Parfois, les députés de l'ADQ me félicitent, mais les députés du Parti québécois, c'est bien rare, bien rare qu'ils me félicitent pour quoi qu'il arrive, pour toutes sortes de raisons, peut-être parce que j'ai évolué différemment d'eux puis que, moi, je suis tourné au XXI^e siècle. Mais je ne pense pas qu'on ne partage pas... Sur certains domaines, on partage les mêmes idéologies, mais sur d'autres, non, alors je ne m'attends pas, Mme la Présidente, à ce que le député de Roberval m'encense de félicitations.

Et je regarde les grandes stratégies que j'ai faites depuis un an, que ce soit la Stratégie de recherche et

d'innovation, où tout le monde nous a encensés, sauf bien sûr les députés de ce qui est aujourd'hui la seconde opposition.

Les ententes spécifiques, ça a existé. Ça n'existe plus pour l'instant. Puis, quand on regarde ce qui se passe dans les régions du Québec... Et là je vais chercher mon tableau. Globalement, dans ce qui se dépense en tourisme dans les régions du Québec et combien d'argent les régions ont dans les mains, hein, il y a, en 2002-2003, avec la taxe de 2 \$ ou 3 %... les régions avaient dans leurs mains... Et là 16 millions de dollars. Puis là enlevons Montréal, Québec et Laval. Faisons deux blocs. L'ensemble des autres régions du Québec, ils avaient 2,7 millions de dollars. Aujourd'hui, ils ont plus de 10 millions en 2005-2006. Cette année, ça va probablement être autour de 12, parce que l'ensemble de ces revenus-là, ça va être un bloc de plus de 30 millions cette année. On s'en va sur 32, 34 millions globalement.

Donc, voilà de l'argent. Collectivement, bien sûr, c'est les acteurs régionaux qui décident de le faire. C'est des taxes sur les nuitées ou les restaurants. Mais voilà une somme d'argent considérable que les associations touristiques régionales ont dans leurs mains pour le développement touristique globalement des régions, pour la promotion touristique. Mais aussi ils ont le droit de mettre une partie de cet argent-là — eux le font — pour le développement de projets. Ils peuvent prendre 25 % de ces sommes-là s'ils veulent les mettre sur le développement de projets. Et on pourra reparler de ça parce que j'ai l'intention de m'asseoir avec l'ATR pour discuter de ça.

Deuxièmement, bien sûr, le ministère, lui, continue à appuyer les ATR et les budgets. Il subventionne les associations touristiques régionales pour un peu plus de 9 millions de dollars par année...

Une voix: ...

M. Bachand: ...9,6 millions — merci, Mme la sous-ministre — de dollars par année.

Troisièmement, il y avait des ententes spécifiques mais qui donnaient un peu d'argent à chaque région, mais qui ont été remplacées par un autre programme différent bien sûr, qui est un programme qu'on appelle de projets structurants. Puis, dans ce programme-là — et j'essaie de trouver mon chiffre parce que c'était avant mon temps; dans ce programme-là — il y avait 5 millions de dollars.

Le problème des ententes spécifiques, c'est que ça vous donne... Et là on l'a renouvelé dans le budget, dans les crédits que vous allez bien sûr adopter parce que ça, vous allez nous féliciter d'avoir fait ça. Dans l'augmentation de 8 millions, Mme la Présidente, il y a 2,5 millions de plus pour les festivals, il y a 1,5 million pour la promotion touristique internationale, ce qui était demandé d'ailleurs par l'industrie, et il y a une somme de 4 millions pour les projets structurants en région. Ce que ça va permettre, cette somme-là... Comme l'autre 5 millions a permis de développer des projets structurants importants. Puis, l'entente spécifique, fondamentalement la région n'a pas beaucoup d'argent. Un projet comme Le Massif, dans lequel le ministère du Tourisme a mis 1 million, un projet comme le zoo de Granby — et il y a une foule de projets comme ça — fondamentalement la région seule n'est pas capable de le faire.

Alors, dans notre solidarité interrégionale, des fois il faut prendre les meilleurs projets qui existent puis se dire: O.K., ceux-là, on les appuie, on les structure, on les développe. Parce que la façon de développer le tourisme en région, c'est aussi d'avoir des produits de qualité, de développer des produits, d'augmenter les... Parmi les projets qui ont été soutenus pour cette enveloppe de 5 millions de dollars, on parle du Domaine de l'ours noir — il y en a à travers le Québec — le patrimoine minier à Thetford Mines.

Une voix: ...

M. Bachand: Oui, merci. On s'est convenu qu'on se ferait signe pour ne pas que ma réponse soit trop longue.

Mais donc notre intention, c'est de travailler avec chaque région qui a déjà beaucoup plus d'argent à sa disposition qu'il y en avait auparavant. Donc, on tenait à le soutenir. Puis on se développe un pool d'argent central pour travailler avec les régions à développer des projets structurants.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Roberval.

M. Trottier: Mme la Présidente, je voudrais dire d'abord au ministre que, quand je prends des engagements, je les respecte. Et je serais très heureux de le féliciter. Il peut être certain que ces félicitations-là viendraient publiquement. Puis, s'il ne s'attire pas de félicitations souvent, bien, peut-être qu'il devrait réfléchir à ses propos. De dire que le Parti québécois n'est pas au XXI^e siècle, ça n'attire pas beaucoup de félicitations. Je peux vous dire qu'en tout cas, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, je pense qu'on est au XXI^e siècle, puis il y a eu cinq députés sur cinq. Ce n'est pas comme ça qu'on va réussir à développer une meilleure collaboration.

Sur la question qu'il y ait plus d'argent, bien c'est l'argent des régionaux. Il y a un désengagement. Il y a un désengagement de l'État envers les régions, de manière probante. Et je peux vous dire que, si le taux de chômage, dans certains secteurs au Québec, est beaucoup moins important que dans les régions, c'est parce qu'il y a un engagement beaucoup plus important du gouvernement à cet effet-là. Combien est-ce qu'il y a d'emplois qui sont reliés à l'État dans les grandes municipalités par rapport aux régions? Je peux vous dire qu'il y a une grosse différence là-dessus.

Deuxième élément, c'est que vous vous êtes engagés à faire le gouvernement des régions. Vous dites que dans le fond vous donnez beaucoup d'argent autrement, puis c'étaient des petites sommes somme toute, mettons, 5 millions peut-être par région touristique. Bien, c'était très apprécié puis aussi c'était décidé régionalement. C'est ça, le problème, c'est clair: c'est qu'au moment où vous dites que vous êtes en faveur de la décentralisation, au moment où vous dites que vous voulez responsabiliser les gens, les seules petites enveloppes qu'il y avait, vous les retirez. C'est quoi, le problème? C'est quoi le problème de redonner ces petites enveloppes là? Il me semble qu'avec un budget de 60 milliards d'être capable de redonner des enveloppes spécifiques qui donneraient un signal aux régions qu'on leur fait confiance puis que finalement c'est que les gens sont... responsables pour gérer une petite portion de l'argent, ce serait très bien vu.

Et je réitère mes félicitations. J'aimerais bien qu'à l'intérieur de la présente année je puisse vous féliciter.

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Vous êtes un député de la région de Roberval. Pardon, Mme la Présidente; le député de la région de Roberval qui m'interpelle. S'il y a une région qui a eu bien plus d'argent que ce qu'elle aurait eu dans les ententes spécifiques, c'est bien la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Mme la Présidente. Et puis on ne parlera pas de la route 175, avec plus de 700 millions, mais qui est importante, parce que les infrastructures... Bien sûr, vous ne voulez pas parler. Parce qu'on parle de tourisme, on parle de croisières. Le 10 millions qu'on va mettre — 9,8 millions — dans le quai A.-Lepage pour structurer l'industrie, ce n'est pas les ententes spécifiques qui auraient permis ça.

Alors, à un moment donné, on met nos ressources puis on décide de développer des produits majeurs. Le 420 000 \$ dans le Zoo de Saint-Félicien, ce n'est pas les ententes spécifiques qui auraient permis ça; le 200 000 \$ qu'on a mis l'an dernier pour permettre à *La fabuleuse histoire d'un royaume* de refaire sa programmation; le 205 000 \$ pour le spectacle *Expressio*. Alors, on travaille avec la région, puis il y a des projets qui sont importants. Oui, parfois elles sont en concurrence, les régions, avec les unes, les autres. Mais c'est ça aussi, la solidarité, c'est, à un moment donné, de mettre nos ressources en commun puis d'aider la région qui en a le plus besoin. S'il y a une région qui, pour des projets importants — puis là je ne parle pas des festivals dans la région, là, il y a plus de 220 000 \$ qu'on met dans les festivals dans la région, dans le Saguenay—Lac-Saint-Jean — s'il y a une région qui en bénéficie, c'est bien celle du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Maintenant, toutefois — c'est de notre intention — la région a beaucoup plus d'argent par ailleurs qu'elle avait au niveau de sa promotion touristique. La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, je veux dire, a, aujourd'hui, à peu près 800 000 \$, l'ATR, avec le 3 % ou le 2 \$, là, par nuitée — chacun choisi son système — ce qui est beaucoup plus qu'auparavant. Et c'est de notre intention par ailleurs, dans l'enveloppe de 4 millions, de travailler avec les régions sur le choix des projets. C'est mon intention aussi.

On parlait tout à l'heure — et je fais le lien — des festivals émergents. Effectivement, on reçoit des demandes, des demandes pour cinq, six, sept, huit, 10 festivals dans une région qui sont des nouveaux festivals aussi, où ça ne fait pas plus de un an. Bien sûr, moi, je pense qu'il faudrait s'asseoir avec l'ATR, ou peut-être que c'est la CRE, ou peut-être que c'est les deux. Il y a des conflits d'intérêts dans ça. Vous le mentionniez, vous-même, là, tout à l'heure. Il y a des gens qui ont plusieurs cordes à leur arc ou plusieurs chapeaux sur leur tête.

Mais effectivement, oui, il faut s'asseoir avec les régions pour établir les critères et s'appuyer les uns les autres dans le développement.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Roberval.

Budgets de promotion touristique

M. Trottier: Mais, sans entrer dans une guerre de chiffres, je peux vous dire que l'ensemble des régions bénéficient de l'intervention de l'État, mais on pourra démontrer, dans les prochaines semaines, que l'intervention de l'État est plus importante dans certains secteurs.

Je voudrais revenir sur la question. Vous dites que l'ATR a plus d'argent. Hier, j'ai justement discuté avec les gens de l'ATR, et ce qu'on me disait, c'est qu'il y a plus d'argent globalement. Mais c'est le 2 \$. Ce que les gens s'étaient fait dire au début, c'est que ça, ce serait en surplus, tout ça, et là l'État retire une partie de l'argent. Globalement, il reste plus d'argent avec le 2 \$, mais sauf que, ce 2 \$ là, il y a une partie qui est enlevée, qui est soustraite, et c'est ça qui choque les gens. C'est que pour les gens, quand ce 2 \$ là avait été mis en place, on disait: Bien, si c'était 500 000 \$, ce serait 500 000 \$ de plus.

Mais là finalement c'est qu'on gruge, on gruge, on retire certains budgets, et finalement on s'aperçoit que, de plus en plus, ce sont les régionaux qui supportent les budgets régionalelement, et l'État se désengage à ce moment-là. Ce n'est pas une addition complète de nouvel argent, il y a une partie de l'argent qui n'est plus là.

• (16 h 10) •

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Les budgets de promotion touristique de l'État sont toujours là, c'est de l'argent additionnel, et, quand on regarde la moyenne d'argent qui était mis dans les ententes spécifiques, par rapport aux 5 millions des projets structurants de l'an dernier ou 4 millions des projets structurants de cette année, les chiffres sont à peu près comparables.

Stratégie de rajeunissement de l'offre touristique

M. Trottier: Et je voudrais savoir quels... Vous avez parlé qu'il faut rajeunir l'offre touristique. Bon. C'est quoi, votre stratégie pour arriver à rajeunir l'offre touristique, rapidement?

M. Bachand: Il y a deux grands défis, hein, il y a un défi de qualité. Pour chacun des hôteliers, des aubergistes, des opérateurs d'attractions touristiques il y a un défi de qualité parce que le touriste, qu'il soit Québécois ou Américain, il est beaucoup plus expérimenté que le touriste d'il y a 30 ans. Les gens, ils voyagent. Les gens, ils voyagent à la télévision, ils voyagent par Internet, ils voient les expériences qui existent partout puis ils ont le goût de découvrir. Donc, il faut absolument qu'il y ait un minimum. Chacun a ses standards de qualité, là, comme expériences de consommateur, mais il faut offrir ça et donc il faut rajeunir, il faut que les gens rénovent, modernisent, rajeunissent.

Deuxièmement, il y a des produits d'appel, hein, à un moment donné. Il y a des produits d'appel. Prenons la région du Mont-Tremblant, hein? Entre l'ancien Mont-Tremblant puis ce qu'Intrawest a développé avec l'aide du Fonds de solidarité, avec l'aide du gouvernement du Québec, tous partis confondus d'ailleurs, il y a, aujourd'hui, un produit très, très, très structurant, ce qu'il y aura avec

Le Massif, ce qu'il y aura avec les croisières. Ça, c'est des produits très structurants qu'il faut développer. Alors, il y a le produit qualité.

Et le troisième axe, je vous dirais, ce sont ces créneaux qu'on développe comme le Québec des lacs et des rivières, des croisières, le Québec des pleins espaces, des grands espaces. Ça dépend qui on veut attirer, évidemment. Les Européens, c'est une chose.

La Présidente (Mme Morissette): ...d'une autre question avant la fin.

Une voix: Pardon?

La Présidente (Mme Morissette): J'ai dit: Vous voulez conclure en quelques secondes, qu'on ait l'occasion d'une autre question avant la fin?

M. Bachand: Je vais conclure, et on reviendra dans un prochain bloc. Mais il faut offrir au client ce qu'il veut, hein? C'est une industrie. Puis, si on veut que les gens voyagent, si on veut que les gens découvrent, il faut leur offrir un produit qui répond. Et la concurrence est beaucoup, beaucoup plus intense qu'elle l'était il y a quelques années.

Une voix: ...

La Présidente (Mme Morissette): Oui. Pardon?

Mme Charlebois: Est-ce que vous pourriez m'indiquer comment vous attribuez les temps de parole? Parce que, là, ça fait deux, trois fois que je vois que vous enlevez le droit de parole au ministre, puis il n'a pas le temps de finir ses réponses convenablement. Alors, pourriez-vous m'expliquer — question de directive, là — comment vous attribuez ça?

La Présidente (Mme Morissette): Oui. J'essaie de faire une répartition à peu près égale entre les temps que la question a pris par rapport au temps de réponse.

Par exemple, pour une question qui prend une minute environ, bien, après un quatre minutes, 4 min 30 s de réponse, bien j'incite le ministre à conclure en quelques secondes pour pouvoir poser le plus de questions possible à ce moment-là. Si la question prend cinq minutes en elle-même, bien le ministre peut disposer d'un bon 10, 12 minutes pour répondre. J'essaie de faire un juste équilibre de cette façon-là. J'essaie de surveiller aussi les différents intervenants. Si on me fait signe, des fois peut-être que c'est la question qui a été mal comprise. Donc, tout le monde serait gagnant à ce moment-là, si le député avait l'occasion de préciser sa question. C'est tout simplement ça.

Puis, moi, je considère que c'est la première fois en tout cas que j'interromps le ministre. La fois précédente, c'était par signes entre les interlocuteurs. Alors, si vous avez des questions de règlement à soulever contre ça, vous le ferez. Moi, ça a toujours bien... Depuis la semaine dernière, ça fonctionne très bien comme ça.

Mme Charlebois: ...pour la réponse, et on vous suit.

Une voix: Parfait. Alors, M. le ministre, vous aviez terminé pour ça? En moins de une minute, si vous avez une autre question, M. le député de René-Lévesque.

Conséquences de la modification de la Loi sur la taxe de vente du Québec

M. Dufour: Merci, Mme la Présidente. Alors, juste dans le même sens que mon collègue de Roberval s'adressait au ministre tout à l'heure, par rapport au 1 \$ — 1 \$, c'est de ça que le député vous parlait — au niveau de la loi n° 76, au niveau du 25 %, au niveau du développement de l'offre, alors il y avait une enveloppe de réservée, 25 %, et l'État, à chaque dollar, mettait 1 \$, jusqu'à concurrence de 125 000 \$, maximum. Alors, c'est de ça qu'on parle. Et je me l'ai fait confirmer tout à l'heure par l'ATR de Manicouagan. Ça n'existe plus, ça, au niveau du développement de l'offre.

Alors, oui, il peut y avoir d'autres enveloppes spécifiques, mais cette enveloppe-là était importante dans des créneaux spécifiques au niveau des régions.

La Présidente (Mme Morissette): La réponse va aller au prochain bloc, malheureusement. Il restait très peu de temps pour la question.

M. Bachand: Je voulais passer la parole à Mme la sous-ministre pour répondre spécifiquement, si vous le permettez, à ça.

La Présidente (Mme Morissette): Bien, en fait, pour le bloc de la deuxième opposition, à moins qu'il y ait consentement de tout le monde...

M. Bachand: ...sur leur prochain bloc.

La Présidente (Mme Morissette): S'il y a consentement de tout le monde pour empiéter sur le prochain bloc, moi, je n'ai pas d'objection, évidemment.

Une voix: ...

La Présidente (Mme Morissette): Ah bon. C'est encore mieux. On a une offre pour prendre sur le temps des députés ministériels. Alors, Mme la députée de Laporte, vous offrez de reprendre...

Mme Charlebois: Mme la Présidente, si vous me le permettez, ce que je dis, c'est qu'ils pourraient avoir la réponse, puis ce sera amputé sur leur prochain bloc. C'est ce qu'on a vécu dans une autre commission, ce matin.

La Présidente (Mme Morissette): Oui, oui, mais sauf que Mme la députée de Laporte a offert de reprendre sur elle la question. Alors, est-ce que vous maintenez votre offre, Mme la députée de Laporte?

Une voix: ...

La Présidente (Mme Morissette): Non, on ne s'est pas compris?

Une voix: ...

La Présidente (Mme Morissette): Bien, au moins, c'est ce que j'allais offrir, qu'on prenne sur le prochain bloc de la deuxième opposition, mais Mme la députée de Laporte offrait autre chose. Alors, on va simplement continuer sur le bloc de la deuxième opposition.

M. Bachand: ...une question, d'avoir une réponse, là. Et Mme la sous-ministre, avec votre consentement, pourrait répondre à ça.

La Présidente (Mme Morissette): Oui. Si vous voulez vous identifier, s'il vous plaît, madame, pour l'enregistrement.

Mme Pagé (Louise): Alors, mon nom est Louise Pagé, je suis sous-ministre au Tourisme.

Alors, la modification de la loi n° 76, la Loi sur la taxe de vente, a permis effectivement l'introduction de la taxe sur l'hébergement. Dans les protocoles d'entente qui ont été signés, à partir de 1996, avec le ministère, les ATR pouvaient investir jusqu'à 25 % des produits de la taxe et selon d'autres pourcentages pour la promotion, pour l'administration. Très peu de régions touristiques se sont prévaluées de cette disposition-là. De plus, il y a eu ce que le ministère a appelé des ententes avec des régions centrales, le Saguenay, Charlevoix et les Cantons-de-l'Est, qui eux ont signé une entente spécifique dans la taxe pour qu'un projet, quand eux mettaient un certain montant d'argent, le ministère mettait 250 000 \$. Ça a été vrai pour trois régions: le Saguenay, Charlevoix et les Cantons-de-l'Est.

La Présidente (Mme Morissette): Merci beaucoup, Mme la sous-ministre. Alors là, on serait réellement rendus au bloc des députés ministériels pour un 20 minutes. Mme la députée de Laporte.

État d'avancement de la politique touristique

Mme Ménard: Merci. Alors, Mme la Présidente, je vous salue. Je salue le ministre ainsi que tous les gens du ministère du Tourisme, ainsi que les collègues de la commission. Étant adjointe parlementaire aux deux ministères du ministre ici présent, vous comprendrez que je suis très heureuse de pouvoir parler du tourisme parce que j'ai beaucoup à dire sur le tourisme, c'est un domaine qui est très intéressant.

Tout d'abord, je vais vous parler de l'objet que je veux couvrir, qui est la politique touristique. Alors, Mme la Présidente, briller parmi les meilleurs, c'est l'objectif que s'est fixé le gouvernement du Québec dans l'élaboration de sa politique touristique du Québec qui a marqué un nouveau partenariat industrie-gouvernement vers un tourisme durable. Cette politique voulait permettre à l'ensemble des intervenants en tourisme privé et public de se regrouper, de travailler ensemble en toute transparence et d'afficher de nouvelles ambitions, enfin de faire prospérer, dans une approche de développement durable, le Québec, sa population, ses régions et ses entreprises touristiques.

Nous avons appris récemment que les touristes, en particulier les touristes américains, boudaient le Canada et le Québec surtout depuis le 11 septembre 2001. Finalement, nous ne sommes pas les seuls. Le tourisme mondial en fait, en 2003, connaissait une première baisse

historique de 1,2 %. Pour sa part, le Québec a connu une baisse de ses recettes touristiques de près de 600 millions de dollars. En 2003, les recettes sont passées de 9,6 milliards de dollars à 9 milliards de dollars.

● (16 h 20) ●

C'est vrai que la concurrence est vive. Pourtant, le Québec se renouvelle constamment. De tourisme d'aventure aux séjours gastronomiques, des grands festivals à la tranquillité la plus totale, nous savons que le Québec offre un vaste éventail de plaisirs et de découvertes. Je comprends que c'est pour mieux parer au cours de la compétition internationale en matière de tourisme que le gouvernement s'est employé à mieux structurer et à mieux promouvoir l'offre touristique québécoise, et ce, grâce à un partenariat avec les différents acteurs de cette industrie, afin que tous finalement travaillent ensemble pour accroître notre formidable potentiel touristique, et, Mme la Présidente, nous avons un potentiel touristique incroyable, extraordinaire, vous êtes d'accord avec moi.

Au Québec, le tourisme est un important moteur économique et d'ailleurs il figure au sixième rang des produits d'exportation et représente 2,8 % du PIB. Je l'ai déjà mentionné lors de mon discours sur... débat sur le budget, qu'il est responsable d'un plus... un peu plus, pardon, du tiers des 388 000 emplois dénombrés dans les secteurs associés au tourisme, soit près de 133 500 emplois directs à temps plein, à temps partiel et saisonniers, et il crée aussi quelque 48 000 emplois indirects. Alors, on ne peut ignorer que les transformations sociologiques, économiques et technologiques importantes qui façonnent la société actuelle ont un effet direct sur l'évolution du marché des voyages de demain.

Et, suite au vieillissement de la population, davantage de retraités empruntent la route des vacances, et leur nombre va en grandissant, bien sûr. Les touristes ont des goûts et des intérêts nouveaux et sont davantage préoccupés par l'environnement, la santé, la bonne forme physique et le ressourcement. Ils sont aussi à la recherche d'expériences variées, de services personnalisés et de voyages conçus sur mesure. On voit également apparaître de nouveaux comportements: fragmentation des périodes de vacances; planification à la dernière minute; croissance de tourisme indépendant au détriment des voyages en groupe; croissance des voyages grands-parents, petits-enfants; multiplication des créneaux de marché, sans mentionner les variations de l'économie et les facteurs d'ordre politique, sanitaire, climatique ou sécuritaire. L'industrie touristique doit répondre. Et comment ignorer que la poussée du dollar canadien, depuis 2004, par rapport à la devise américaine, représente un double défi qui consiste à éviter que les Québécois abandonnent les destinations québécoises tout en maintenant l'engouement des visiteurs en provenance des États-Unis?

Le présent gouvernement n'a pas ignoré aucune de ces problématiques lors de l'élaboration de sa politique. Loin de restreindre ses ambitions ou la portée de sa politique, il a au contraire adopté une vision ambitieuse, c'est-à-dire que le tourisme devienne, durant toute l'année, une source de richesse économique, sociale et culturelle pour toutes les régions du Québec, et ce, dans le respect des principes de développement durable.

En mai 2005, le Conseil des ministres adoptait donc la nouvelle politique touristique du Québec intitulée

Vers un tourisme durable, que devait dévoiler conjointement, quelques jours plus tard, la ministre Françoise Gauthier et le premier ministre. Le ministère du Tourisme décrivait sa mission comme suit: favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en orientant et en concertant l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, en suscitant et en soutenant le développement de produits touristiques, en assurant la mise en marché du Québec et de ses expériences touristiques, en offrant et en encadrant des services aux touristes en matière d'accueil, de renseignements et de réservations touristiques.

Favoriser le tourisme, Mme la Présidente, c'est bien, mais assurer à long terme le développement de l'industrie touristique dans un contexte où les ressources ne sont pas inépuisables, c'est mieux. La croissance économique doit donc se faire sans effet néfaste pour l'environnement. Je parle de la perte de biodiversité, l'épuisement des ressources naturelles, le réchauffement planétaire, etc. Et cette responsabilité, Mme la Présidente, c'est celle de tous les intervenants. C'est pourquoi le gouvernement a fixé à l'industrie touristique québécoise trois objectifs qui font appel au principe de développement durable.

Le gouvernement a aussi proposé trois objectifs: le premier est un objectif économique qui est de porter les recettes touristiques du Québec de 9 milliards en 2003 à 13 milliards en 2010; le deuxième, un objectif environnemental qui est accroître le nombre d'exploitants et de touristes sensibilisés à l'utilisation durable de l'environnement; et le troisième est un objectif socioculturel qui est de favoriser une offre touristique développée et exploitée dans le respect des populations locales. Facile à dire, peut-être moins facile à faire, parce que le secteur... tourisme, pardon, a la particularité d'être composé d'un amalgame de secteurs d'activité très variés. Il est tributaire des initiatives prises ou non dans les différentes branches qui le composent. On parle d'hébergement, le transport, la restauration, les attractions, événements...

Alors, ma question, Mme la Présidente. Je sens que vous aviez hâte. J'aimerais demander au ministre: Après deux années de travail, pouvez-vous nous préciser l'état de l'avancement de la politique touristique?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Merci, Mme la Présidente. J'aurais deux, trois commentaires à faire et je passerais la parole aussi, avec votre permission, à notre autre sous-ministre sur un point très précis, à Mme Chassé.

Mais il y avait 26 mesures dans la politique touristique. Il y en a une quinzaine qui sont déjà réalisées ou en bonne voie de réalisation. Et ça, je vous rappelle que c'est une politique qui était en mai 2005. La création d'un conseil des partenaires de l'industrie, c'est en marche, c'est fait, d'ailleurs, je les ai réunis, ils ont été réunis; les Assises annuelles du tourisme; les alliances à l'échelle nationale et internationale; la nouvelle stratégie de marque du Québec; le déploiement de *BonjourQuébec*, hein — *BonjourQuébec*, c'est notre site Internet dans lequel des millions de personnes finalement viennent pour découvrir le Québec; le déploiement de *BonjourQuébec* — et des banques d'informations dans tout le réseau touristique; puis, je vous dirais, aussi la promotion du Québec basée sur quatre grands regroupements d'expériences... Je ne sais pas combien de temps on a, Mme la Présidente — qui

est devenue M. le Président — pour répondre à la question. Mais, dans ces expériences-là, avec la nouvelle image de marque, hein, les émotions depuis 1534, puis les quatre expériences qui sont maintenant marketées au niveau international, hein, Le Québec des grandes villes, qu'on pousse; Le Québec de la grande nature, parce que, oui, ça demeure très attirant, entre autres, pour les Européens; Le Québec du Saint-Laurent — c'est nos cours d'eau, qu'on pense au kayak, qu'on pense aux croisières, qu'on pense bien sûr aux baleines; puis Le Québec de la villégiature, c'est quatre expériences... Peut-être que Mme la sous-ministre adjointe pourrait compléter ma question en démontrant comment on se sert de ça à l'échelle internationale, aux États-Unis.

Une voix: Oui. Alors donc...

Le Président (M. Merlini): S'il vous plaît, vous identifier.

Mme Chassé (Suzanne): Oui, Suzanne Chassé. Alors, ce qu'on a fait, la raison pour laquelle on a regroupé la vente du Québec sur les marchés à l'international sous quatre expériences, c'est que c'était pour essayer de rendre ça plus facile auprès des consommateurs. C'est-à-dire, lorsqu'ils viennent au Québec, c'est difficile lorsqu'on a trop de produits, trop de régions, il faut essayer de simplifier le message. Alors, en regroupant tous les intervenants touristiques en quatre expériences, c'était plus facile pour nous de faire la promotion sur les marchés à l'international.

Alors, c'est beaucoup plus que simplement de la promotion parce que, dans les plans intégrés par expériences, on parle aussi autant du développement de l'offre, de la connaissance sur chacune des expériences. On va vérifier aussi la concurrence, ce qui se fait ailleurs dans le monde, et évidemment ça débouche aussi sur des stratégies marketing par expériences.

● (16 h 30) ●

Alors, chacune des expériences est vendue en fonction des clientèles et des besoins des clientèles. Alors, évidemment, la villégiature se vend davantage sur le marché de l'Ontario.

Alors, on a comme collaborateurs, entre autres, Tremblant. Le Saint-Laurent et la grande nature, évidemment on a des campagnes qu'on fait avec plusieurs régions touristiques du Québec sur les marchés français et belges. Les grandes villes, évidemment ça se vend beaucoup sur le marché américain, donc on travaille avec Montréal, Québec et Gatineau. Et les actions que l'on fait: nous sommes allés en appel de propositions à l'automne; on a retenu plusieurs projets. Et chaque projet retenu se situe dans une des quatre expériences. Et on fait très rarement des actions seuls, on les fait toujours avec des partenaires de l'industrie touristique.

La Présidente (Mme Morissette): Merci beaucoup. Est-ce que, M. le ministre, vous avez un complément à faire ou vous êtes prêt pour une autre question? Mme la députée de Laporte, est-ce que vous avez une autre question? Ou un autre intervenant?

Mme Ménard: Pas pour l'instant.

La Présidente (Mme Morissette): Est-ce qu'il y a un autre intervenant. Mme la députée de Soulanges.

Stratégie de marketing touristique du Québec

Mme Charlebois: En fait, ma question était en complémentarité avec ce qui a été touché puis ça touchait justement le marketing touristique, les marchés extérieurs, parce qu'on sait qu'au Québec on a plein de diversité, plein de richesses, puis chacun des coins du Québec a ses particularités.

Et j'ai entendu la sous-ministre nous parler des brochures, mais je suis certaine que le marketing touristique qui touche les marchés extérieurs... Et vous avez toute une stratégie, M. le ministre, certainement autour du marketing touristique. Si je prends mon comté, par exemple, on peut y pratiquer du ski, on peut y pratiquer du yacht, on a des beaux plans d'eau, on peut certainement faire beaucoup de camping. En tout cas, il y a plein de richesses. Nous autres, on a l'eau, les montagnes, on a tout ce qu'il faut. Alors, en plus des brochures touristiques, c'est beau d'avoir les brochures, mais comment on les diffuse puis est-ce qu'il y a d'autres outils dont on dispose pour se faire remarquer bref à l'extérieur, faire savoir qu'on est là, le Québec? Parce que, comme l'a dit ma collègue tantôt, le tourisme, c'est 135 000 emplois directs, mais il y a 48 000 emplois indirects.

Et, si vous me le permettez, Mme la Présidente, j'irai jusqu'à dire: On parle du marketing touristique à l'international, mais parlons donc de notre tourisme au Québec. Et, quand j'ai entendu mon collègue de Jean-Lesage tantôt parler des baisses d'impôt, j'ai failli intervenir, mais je me suis rappelé qu'il faut respecter chacun nos temps de parole. Parce que je dirai que les baisses d'impôt permettront certainement aux Québécois de faire du tourisme chez eux avec l'argent qu'ils auront dans leurs poches. Alors, c'est un incitatif à voyager à travers le Québec et à mieux connaître notre Québec à nous.

Alors, si je reviens au tourisme à caractère international, est-ce que, M. le ministre, vous pourriez nous entretenir davantage sur le marketing touristique?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: ...Mme la Présidente. Et il y a des sommes que vous ne trouvez pas dans les crédits, mais la dépense gouvernementale est beaucoup plus importante parce qu'il y a aussi une partie de la taxe des forfaits hôteliers. Le budget marketing international est de 26 millions de dollars au gouvernement du Québec, et il s'en met 4 millions sur le marché de l'Ontario; 9 millions sur le marché des États-Unis; 4,3 millions en France; 2 millions au Royaume-Uni; 1,5 million au Mexique; 1,5 million dans d'autres marchés; sur des projets novateurs à l'intérieur du Québec, 3,8 millions. Ce 26 millions là provient à 21 millions des fonds gouvernementaux mais 5 millions aussi des partenaires parce qu'au fond il y a un marketing conjoint qui est fait sur l'ensemble de ces marchés-là.

En plus, le ministère a sept entreprises partenaires sur les marchés. Au lieu d'avoir des fonctionnaires... En tout respect pour les fonctionnaires qui sont là... Mais à l'extérieur, au fond quand vous êtes en France,

quand vous êtes en Angleterre, au lieu d'avoir une personne qui est un employé du gouvernement, il y a plus une agence, il y a un contrat, il y a un appel d'offres, il y a une agence qui est choisie, au fond notre agent pour exécuter le marketing sur un territoire. Alors ça, on en a en Allemagne, en Angleterre, en France, au Japon. Il y en a trois aux États-Unis: à Chicago; à Hammond, Indiana; et à New York. Et bien sûr il y a un groupe à Toronto aussi qui fait ça.

Donc, on déploie l'activité marketing du gouvernement dans plusieurs marchés à la fois par des budgets globaux, avec des représentants aussi locaux, et ça, c'est sans compter la part des budgets que des ATR en particulier, Tourisme Montréal et l'Office du tourisme de Québec mettent aussi en développement sur les marchés.

Alors, le bruit marketing que le Québec fait sur les marchés est plus grand que ce qui apparaît dans les crédits pointus du ministère parce qu'il y a une partie qui vient de revenus fiscaux, ce qui n'empêche pas qu'il faut continuer à augmenter ça. Puis il faut peut-être... Tout à l'heure, notre collègue le député de Roberval parlait des ATR, et les ATR dont les budgets... Il parlait des ententes spécifiques. Au moment des ententes spécifiques, à l'origine il n'y en a pas, d'argent dans les régions. Au lieu des ententes spécifiques, aujourd'hui les ATR ont 34 millions à leur disposition. Puis en plus — 34 millions — nous, on met, dépendant des années, 5 millions, 4 millions pour des projets structurants.

Alors, il y a beaucoup plus d'argent à la disposition des régions aujourd'hui pour faire la promotion touristique et pour développer des projets qu'il y en a... Peut-être que les régions devraient mettre un petit peu plus d'argent en coordination, bien sûr global avec le ministère, sur la promotion internationale. Chaque région est tentée de faire la promotion de sa région, on le sait bien, mais il y en a plusieurs qui interviennent, comme Mme la sous-ministre Chassé le disait tout à l'heure. Dans nos marketings des expériences, il y en a plusieurs qui interviennent, et on le fait conjointement aux États-Unis, la région de l'Outaouais, etc.

Par exemple, puis je vous donne ça comme dernier exemple, dans le Touring Club... Tout le monde connaît le Touring Club, là, l'ancien CAA, là, dépendant des régions. Aux États-Unis ça s'appelle le AAA. Mais, dans le guide de New York... Évidemment, on ne fera pas ça au Texas, là, mais, dans le guide de New York, en plein milieu du guide, vous allez trouver ces merveilleuses pages qui sont le Québec, hein, Eastern Townships, Laurentians. Oui, on fait ça en anglais aux États-Unis, Mme la Présidente, Outaouais, Québec et Charlevoix. Et ça, c'est les ATR, c'est les ATR. Effectivement, ça, ça fait partie d'un marketing conjoint. Ça, c'est une magnifique promotion.

C'est distribué à combien d'exemplaires, Mme la sous-ministre? Le savez-vous?

Une voix: ...

M. Bachand: 1 million d'exemplaires... de gens dans la région de New York.

Alors ça, c'est un bel exemple de collaboration entre les régions et avec le ministère pour faire connaître le Québec et c'est les régions qui décident d'y participer. Puis, s'il y a des régions qui ne sont pas là, c'est parce

qu'elles ont décidé de ne pas participer. C'est leur choix. On respecte les choix des régions.

La Présidente (Mme Morissette): Parfait. Ça met fin au bloc des députés ministériels. Alors, on serait de retour à l'opposition officielle pour un bloc de 20 minutes qui débute avec M. le député de Chambly.

Location d'espaces à bureaux par la Société du Palais des congrès de Montréal (SPCM)

M. Merlini: Alors, merci, Mme la Présidente. J'aurais quelques questions sur la Société du Palais des congrès de Montréal. Dans ce qu'on a comme information ici, on voit que la société a loué, mis à part la SIQ, que la société a loué des espaces d'une compagnie à numéro. La compagnie, la firme, ici c'est indiqué, c'est le 2965-0454 Québec inc.

J'aimerais savoir quelle était la nature de cette compagnie. Et l'espace qui a été loué, qui est de 1 287 m² bruts, a servi à quoi exactement?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Avec votre permission — c'est une question très pointue, une excellente question — je vais demander au directeur général du Palais des congrès, M. Paul Saint-Jacques, une société d'État, et à son conseil d'administration. Ça me plaisir qu'il soit à votre disposition pour répondre à vos questions.

Une voix: Est-ce qu'il y a consentement pour entendre le directeur? Alors, si vous voulez vous identifier, s'il vous plaît, pour l'enregistrement.

M. Saint-Jacques (Paul): Oui. Bonjour. Alors, Paul Saint-Jacques, président-directeur général, Palais des congrès de Montréal.

Ce sont des espaces à bureaux dans un bâtiment qui est voisin du Palais des congrès qui ont été loués, il y a, je pense, 15 ans, pour loger le personnel administratif et dont on s'est départis cette année. Le bail se terminait. Ça s'est départi parce que maintenant le personnel loge dans des espaces qui ont été aménagés à même l'agrandissement du Palais des congrès.

La Présidente (Mme Morissette): Merci. M. le député de Chambly.

M. Merlini: ...la compagnie en question, de qui ça a été loué, c'est simplement un holding, comme on dit en bon français?

M. Saint-Jacques (Paul): ...une entreprise qui est dans la location d'espaces commerciaux. C'est un édifice qui a changé de mains à plusieurs reprises. Nous avions négocié avec une autre entreprise que celle-là, mais ça a été racheté entre-temps.

● (16 h 40) ●

M. Merlini: Merci.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Jean-Lesage.

Possibilités d'expansion du Centre des congrès de Québec

M. Gosselin: Merci, Mme la Présidente. Pour le Centre des congrès de Québec maintenant, on parle de la vente de Place Québec. Je voudrais entendre le ministre là-dessus ou peut-être le représentant du Centre des congrès pour s'assurer que, dans le cas justement d'une vente de Place Québec ou... Centre des congrès, de s'assurer qu'on ne se coupera pas des options avec un agrandissement possible du Centre des congrès de Québec pour pouvoir accueillir de plus en plus de congrès majeurs.

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Merci, Mme la Présidente. Il y aura peut-être deux éléments à ma réponse, un que je ferai moi-même, puis, l'autre, je vais transmettre une partie de votre question au président-directeur général, M. Bouchard, du Centre des congrès de Québec.

La première. Premièrement, il faut quand même dire que le Centre des congrès de Québec a bénéficié d'investissements majeurs, d'un agrandissement qui est relativement récent d'ailleurs, du gouvernement du Québec. Est-ce que c'est 17 millions. Est-ce que j'ai le bon chiffre ou bien je me mêle de dossier?

Une voix: ...

M. Bachand: 16,7 millions. Pas trop loin, à ma connaissance. 17 millions d'agrandissement. Il est clair que l'État doit... et, Mme la Présidente, les députés de l'ADQ le voudront... ne doit pas nécessairement avoir d'actif redondant. L'État n'est pas dans la gestion d'immeubles de bureaux, etc. Donc, que la Société immobilière du Québec vende des actifs comme Place Québec, que l'État réalise son argent... surtout que l'ADQ, comme ils ne veulent pas que la dette du Québec augmente d'aucune façon, bien il faut au moins essayer de réaliser certains actifs pour pouvoir le réinvestir ailleurs. La question qu'on pourrait poser en additionnelle à M. Bouchard, c'est: Au fond, ces agrandissements-là actuels, ils vont les porter pendant combien d'années et comment ils entendent la situation?

La Présidente (Mme Morissette): Est-ce qu'il y a consentement pour entendre M. Bouchard? Alors, M. Bouchard, si vous voulez vous identifier pour l'enregistrement.

M. Bouchard (Pierre-Michel): ...alors, en fait, le 16,7 millions nous a aidés beaucoup pour la mise aux normes de notre secteur 2 000. Et il est bien évident qu'avec les projets annoncés par le gouvernement nous avons bien l'intention de développer plus de congrès. Et nous avons établi d'ailleurs déjà des... nous sommes à établir des partenariats avec d'autres organisations qui sont dans le même secteur que nous, à Québec, pour ce faire.

Il est bien évident que nous sommes à l'affût de toute opportunité et que nous sommes aussi, de concert avec le ministre et les autres organisations... nous surveillons cette possibilité. Maintenant, vous savez, M. le député, qu'un congrès, c'est difficile de le démarcher. Il y a une grosseur critique, et on se tient présentement

dans ce qu'on peut faire. On ne voit pas de problème à court terme. Nous avons, en 2008 — j'ai eu l'occasion de l'annoncer — une augmentation de fréquentation qui va totaliser peut-être 30 % à 40 %. Nous croyons que cette augmentation de fréquentation aura un effet multiplicateur pour l'avenir parce que beaucoup plus de gens. Et, entre autres des congrès internationaux, nous sommes à 16 congrès internationaux l'année prochaine, ce qui est phénoménal, étant donné les circonstances. C'est en grande partie dû au 400e mais aussi en grande partie dû au fait que nous avons remporté le Prix du meilleur palais des congrès au monde, de l'APEX, en 2006.

Alors, il est toujours difficile de faire des projections. Nous discutons avec le cabinet, avec le ministre, avec tous les intervenants de la SIQ aussi pour voir justement à ce que, lorsqu'il y aura une disposition des actifs de Place Québec, nos possibilités d'expansion soient préservées. C'est l'état de nos discussions jusqu'à présent.

La Présidente (Mme Morissette): Merci, M. Bouchard. Alors, M. le député de Jean-Lesage.

M. Gosselin: O.K. Donc, je ne veux pas nécessairement que vous repartiez là-dessus, que le ministre reparte là-dessus, mais je veux juste m'assurer que, dans la vente, peut-être il y a une clause ou qu'on négocie avec quelqu'un, comme M. Bouchard vient de le mentionner, qu'on ne se coupe pas des projets potentiels d'expansion. Est-ce que c'est le cas, oui ou non?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: La question est sous étude actuellement, là. Avec l'expansion, disons, le dynamisme du Palais des congrès de Québec, remarquez qu'il ne peut pas aller plus haut, hein, meilleur palais des congrès au monde. Notre 2008 bien sûr est une année exceptionnelle, comme il vient de dire, et bravo, tant mieux, et on va le prendre, puis ça va faire connaître Québec encore plus et le Québec tout entier et donc ça va avoir un effet d'entraînement même pour les années futures, j'en suis sûr.

À quel moment le Palais des congrès va avoir besoin d'une nouvelle expansion? Et ça, c'est qu'on est en train de regarder: Si c'est dans deux ans versus si c'est dans cinq, sept ou huit ans? Quel est le coût qu'une option pourrait avoir, parce que avoir une option, ça a un coût, bien sûr? Alors, ça fait que tu le vends moins cher.

Alors, ces questions-là actuellement sont sous étude.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Jean-Lesage.

Budgets des associations touristiques régionales (ATR)

M. Gosselin: Merci. Personnellement, je pense que le Centre des congrès à Québec a un énorme potentiel. Je voulais juste m'assurer qu'étant donné que je ne suis pas membre du gouvernement... je veux m'assurer toujours que le gouvernement réfléchisse là-dessus puis qu'on garde toujours une perspective de vision d'avenir dans les décisions futures.

Tantôt, la sous-ministre n'a pas eu beaucoup de temps suite à une question de mes collègues. En fait, par rapport à l'ATR, j'aimerais avoir des précisions. Je veux vraiment préciser. Parce qu'on entend le ministre nous parler de l'offre régionale, qu'il faut améliorer l'offre... puis c'était quand même un bon moyen, là, le 25 % du 2 \$ de taxe d'hébergement. Est-ce que le ministre a l'intention éventuellement de remettre ce programme-là en place?

M. Bachand: Excusez-moi, j'ai été distrait une seconde. Quel programme?

M. Gosselin: Ce que je veux dire, c'est de remettre le programme où le gouvernement égalait le dollar que les acteurs de l'ATR réinvestissaient avec le 25 % du 2 \$, la taxe d'hébergement.

La Présidente (Mme Morissette): ...

M. Bachand: Merci de la question. Vous voyez, les ATR ont, aujourd'hui, là, 30 millions, 35 millions probablement. Tantôt, je vous donnais — moi, j'essaie toujours de donner des chiffres un peu plus bas pour ne pas me dire qu'on exagère — 35 millions fondamentalement qu'ils ont de budget, ce qui est considérable par rapport à ce qu'ils n'ont jamais eu. Ils ont le droit de prendre 25 % de ces sommes-là pour faire des projets de développement. L'autre 75 %, c'est de la promotion touristique. Alors, je veux, et c'est de mon intention, M. le député de Jean-Lesage... pardon, Mme la Présidente, mais c'est de mon intention de m'asseoir avec les ATR. J'ai déjà rencontré le... pour voir, à partir de notre enveloppe de projets structurants qui est de 4 millions, qui a 4 millions cette année pour soutenir des projets... Moi, j'ai toujours été — je viens du secteur privé, vous le savez; j'ai toujours été — favorable de l'incitatif.

Si vous y croyez, au projet, vous mettez 1 \$, bien on va en mettre. Peut-être que ça peut être 2 \$ pour 1 \$ dans certains cas, un pour un. Il s'agit de trouver les formules à la fois pour certains festivals émergents mais à la fois aussi pour des projets structurants. Comme la sous-ministre le disait tout à l'heure, encore faut-il que les ATR veuillent prendre une partie de leurs enveloppes pour faire des projets de développement. Ça n'a pas été beaucoup le cas dans le passé. Moi, je souhaite que les associations le fassent parce que ça renouvelle l'offre. Bon. Bien sûr, autour des associations, il y a l'ensemble des hôteliers qui sont là, qui peuvent être favorables parfois à certains projets, parfois un peu moins parce que c'est comme une offre concurrente qui se fait dans les régions.

Mais c'est de mon intention, pour répondre à votre question, de m'asseoir avec les ATR au cours des prochains mois et de voir comment on peut les inciter elles aussi à développer non seulement dans la promotion touristique, mais aussi dans le développement de l'offre, l'amélioration des produits et là, oui, de se servir d'une partie de notre enveloppe à titre de... diraient les Anglais, mais d'appariement pour faire des incitatifs. Mais, les modalités, je suis très ouvert. Je n'arriverai pas avec une solution préétablie. Je suis très ouvert pour m'asseoir avec elles, et discuter, et de voir quel serait le meilleur partenariat possible.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Jean-Lesage.

Mission du ministère et des ATR

M. Gosselin: Oui. Tandis qu'on est avec les ATR, j'aimerais entendre le ministre. Premièrement, j'ai une demande. En premier, on avait fait la demande pour avoir un organigramme du ministère du Tourisme. J'aimerais bien ça si ça pourrait nous être fourni éventuellement, détaillé, parce que, sur le site Web, là, on arrête au niveau de la direction. Mais avoir un organigramme plus détaillé, là, jusqu'en bas, là.

Puis j'aimerais entendre le ministre sur les rôles et les missions autant du ministère du Tourisme que des ATR, savoir c'est quoi, les différentes missions de chaque côté puis comment ils travaillent ensemble.

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

● (16 h 50) ●

M. Bachand: Bien, c'est une vaste question. La mission du ministère, là, je pense que je l'ai un peu couverte, Mme la Présidente, dans mes notes d'ouverture, dans mon discours d'ouverture. Parce que la mission du ministère, oui, vous mentionniez... M. le député, Mme la Présidente, mentionnait tout à l'heure que le ministre devrait être un leader.

Il y a deux types de leadership possibles. Je suis à la fois d'accord avec lui qu'il faut avoir une vision et pousser l'intérêt du Québec, mais j'ai aussi comme conception qu'il y a des grands leaders dans le développement touristique au Québec. Il y a des gens exceptionnels qui ont développé des produits exceptionnels. Aujourd'hui, on parle de Daniel Gauthier, mais on peut parler de Normand Legault, on peut parler de Gilbert Rozon, qui a gagné le 1er prix du ministère du Tourisme, mais, partout dans les régions, il y a des leaders régionaux: M. Rioux, des Riôtel dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, il y a partout des gens. Il y a des gens au Saguenay—Lac-Saint-Jean qui ont parti l'ensemble des grandes organisations qui sont là-bas.

Notre rôle, ce n'est pas de les remplacer puis de dire: Tiens, va-t-en à droite, va-t-en à gauche, notre rôle est de les appuyer aussi dans leur vision parce que notre philosophie gouvernementale, c'est d'appuyer le secteur privé, d'appuyer les entrepreneurs et les développeurs. Ça, c'est le rôle du gouvernement, le rôle comme vous l'avez eu, tout à l'heure, avec les sous-ministres. Notre rôle est un rôle de stratégie. Tiens, la politique touristique, ça, c'est un rôle du gouvernement, un rôle de stratégie, de développer les expériences, mais, encore là, on le fait avec les ATR, mais on le fait aussi avec les associations sectorielles spécialisées parce qu'il en existe. Puis de travailler de concert. C'est ça, notre philosophie.

Les associations touristiques régionales, elles ont comme mission de développer et faire la promotion du tourisme dans leur région, pour leur région, pas nécessairement dans leur région, mais pour leur région, à la fois dans leur région, à travers le Québec pour attirer les gens dans la région et de collaborer. Je souhaite, moi, qu'ils ne le fassent pas seuls — ça coûte trop cher, le marketing, dans le monde — mais qu'on collabore ensemble avec les

exemples que vous avez vus tantôt pour faire la promotion du Québec et de ses régions spécifiques dans nos outils internationaux.

Donc ça, c'est le coeur de la mission des ATR, et je pense qu'elles ont une mission de développement aussi. Elles ont la possibilité de prendre une partie de leur budget pour faire du développement, puis là je parle de développement de produits, amélioration de certaines infrastructures touristiques. Et, les associations, moi, je les encourage à le faire. Les associations, par exemple, si on prend le problème d'emplois d'été qu'il y avait là, ont été mises non seulement à contribution, on s'est mis réciproquement à contribution. Mais, moi, dès la rencontre du Conseil des partenaires, quand on a été saisi du problème, en parlant aux présidents des ATR, j'ai dit: C'est parfait, on règle ce problème-là, et j'ai besoin de vous. J'avais aussi fait un plan de contingence et un plan d'urgence au cas où ça ne débloque pas parce que c'était très important que l'ensemble des kiosques et de ceux qui répondent aux touristes qui viennent de partout, que ce soit dans des musées, etc., soient bien remplis cet été.

Alors, c'est un rôle de partenariat. Ils ont leur mission propre dans leur région, puis c'est rôle de partenariat avec le ministère par ailleurs au niveau du Québec.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Jean-Lesage.

Effectif du ministère

M. Gosselin: Merci. Combien y a-t-il de fonctionnaires dans le ministère du Tourisme?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: À peu près 300, là. Dans le livre des crédits que vous avez, il y a un chiffre très précis, mais l'effectif total: 326, que vous trouverez à la page 187 des crédits, 326 effectifs totaux actuellement au ministère.

M. Gosselin: Donc, ça va être...

La Présidente (Mme Morissette): Oui, oui, oui. Je voulais juste mentionner qu'il reste quatre minutes.

Formation de main-d'oeuvre bilingue dans l'industrie touristique

M. Gosselin: O.K. Donc, je comprends que ça va être possible d'avoir un organigramme aussi du ministère du Tourisme. 330 fonctionnaires avec les ATR. Je vous ai écouté parler. J'ai écouté le ministre parler. Ça, je vais continuer, dans la prochaine année, à essayer de comprendre puis en allant sur le terrain, là, puis en rencontrant un peu tout le monde, là, mais essayer de comprendre, là. Des fois, j'ai comme un peu l'impression qu'il y a du dédoublement, là, de fonctions avec 330 fonctionnaires puis 21 ATR, mais c'est pour ça que je vais continuer à être en mode consultation.

Toujours avec les ATR, dans le budget initial, la ministre, dans son discours de budget, la ministre nous a dit: Les jeunes sont bilingues. Oui, sûrement à Montréal, mais, non, les jeunes ne sont pas bilingues en région

puis à Québec, puis ça, ça nuit au développement du tourisme parce qu'on ne le se cache pas, la plupart des touristes, ils parlent anglais, puis l'anglais, c'est la langue universelle sur la planète.

Qu'est-ce que le ministre a l'intention de faire concrètement pour donner de la formation — l'anglais, langue seconde, c'est un exemple — mais donner la formation pour continuer d'aider l'industrie du tourisme?

La Présidente (Mme Morissette): Il reste 2 min 30 s, M. le ministre.

M. Bachand: En complément de la réponse sur les ATR, là, j'ai oublié aussi de dire que, quand tu dis que les ATR sont responsables de promotion touristique dans leur région, non seulement en dehors mais dans la région, ils sont donc responsables de la signalisation touristique, ils sont responsables de l'accueil des touristes. Alors, cette responsabilité de l'accueil des touristes appartient vraiment à chaque ATR. Et il est clair que, dans certaines régions du Québec...

Puis c'est un problème global, là, que vous soulignez. On sait que la Capitale-Nationale, par exemple, même a un problème de main-d'oeuvre bilingue pas juste dans le tourisme. On sait que, l'industrie financière, dans la région de Québec, je pense qu'il y a 3 000 ou 4 000 nouveaux postes à combler, dont au moins 1 000 ou 1 500 nécessitent la connaissance de la langue anglaise. On sait que l'industrie du multimédia, si on regarde Beenox, Ubisoft à Québec... alors c'est un problème un peu généralisé. C'est un problème beaucoup plus large que les capacités du ministre du Tourisme comme tel, c'est un problème, c'est un défi du Québec, des régions particulièrement. On n'a pas assez de nos enfants qui sont bilingues et trilingues, je dirais. Et voilà pourquoi d'ailleurs, comme gouvernement, nous, on introduit l'enseignement de l'anglais en première année, à l'école. Ça, c'est une initiative qu'on a faite, qui est combattue par certains, pas par vous... Enfin, peut-être que oui, peut-être que non. Je ne sais pas ce que vous pensez de cette initiative, mais je pense que vous l'appuyez, parce qu'il faut effectivement, il faut absolument...

Vous savez, au Québec, on a trop... Puis ça vient peut-être des gens d'une certaine génération, y compris la mienne, qui se sont battus pour la langue française, qui se sont battus pour que les francophones prennent leur place, développent et qu'on conquiert notre propre société. Et certains de mes compatriotes ont fait ça non seulement positivement, parce qu'on a bien réussi à ça, mais l'ont fait aussi dans un réflexe que, moi, je ne partage pas, antianglophone puis quasiment en refusant de parler anglais. C'est une erreur, c'est une erreur dramatique. Je dis souvent à la blague: Si le Canada anglais était espagnol, tous les Québécois seraient bilingues français, anglais. On refuserait de parler espagnol, mais on parlerait tous français, anglais. Il faut qu'on passe...

On est au XXI^e siècle. Il faut qu'on devienne bilingues, trilingues, et c'est en bonne marche globalement au Québec.

La Présidente (Mme Morissette): Alors, merci. Ça met fin à ce bloc de 20 minutes de l'opposition officielle. Je veux juste simplement prendre quelques secondes pour faire un bilan du temps à jour, avant le 20 minutes

qu'on vient de faire: donc l'opposition officielle, 28 minutes environ; deuxième opposition, 22 minutes; et le parti de députés ministériels, 30 minutes.

Alors, nous serions rendus au bloc de 20 minutes pour la deuxième opposition. M. le député de Roberval.

Variation des crédits alloués à la Régie des installations olympiques (RIO)

M. Trottier: Oui. Mme la Présidente, tout d'abord je voudrais avoir des explications sur le fait que, dans le rapport annuel de la RIO de 2006, on dit que le gouvernement du Québec donne une subvention de 19 098 000 \$ et, dans la page 222 du budget des dépenses 2007-2008, on parle plutôt de 30 millions de dollars. Je voudrais savoir qu'est-ce qui explique la différence entre les deux. Il y a 10 millions entre les deux, là.

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Il y a deux réponses à votre question. Je vais vous donner une bonne réponse — puis ce sera complété soit par ma sous-ministre ou le directeur général de la RIO: ils n'ont pas les mêmes années financières.

Le ministère, le gouvernement du Québec a une année financière au 31 mars, la Régie des installations olympiques a une année financière — je pense que c'est au mois d'octobre — au 31 octobre. Alors ça, des fois il faut faire attention, là, les états financiers de l'un ne seront pas les mêmes. Deuxième élément, il y a deux montants au fond: il y a des transferts d'immobilisations pour une dizaine de millions — M. Morency pourrait vous donner le chiffre précis — et puis il y a les subventions d'équilibre pour une vingtaine de millions.

Alors, il y a ces deux éléments-là dans nos crédits. Je pense qu'on va retrouver plus la subvention d'équilibre, et puis il y a l'apport au niveau des immobilisations. Peut-être que, Mme la sous-ministre, vous voulez compléter la réponse ou s'il y avait des bouts inexacts.

Avenir du Stade olympique de Montréal

M. Trottier: ...un minimum de 20 millions de dollars qui est donné en subvention pour la Régie des installations olympiques, plus les immobilisations qui peuvent atteindre 10 millions. C'est quand même assez important par rapport au budget du ministère du Tourisme, on parle de 25 % du budget qui investi là-dedans. Et malgré ça, malgré ça on s'aperçoit qu'en 2006 il y a eu un déficit de 2 millions de dollars.

Malgré le fait qu'il y a quand même passablement d'investissements, il n'y a pas de toit et les bureaux sont vides, est-ce qu'on va garder ça longtemps comme ça? Qu'est-ce que vous envisagez pour l'avenir pour le Stade olympique, là? Est-ce qu'on va continuer de mettre autant d'argent là-dedans? Dans le fond, c'est un gouffre sans fond, ça.

● (17 heures) ●

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: On ne fera pas l'histoire du Québec, le Stade olympique est là.

D'ailleurs, c'est intéressant de voir que, pour plusieurs guides européens, c'est une des premières attractions du Québec et de Montréal, là. Il y a le Château Frontenac, mais il y a le Stade olympique. Quand on est une ville olympique, c'est très connu. C'est clair que, la Régie des installations olympiques — et je laisserai le président compléter — il y a le problème du toit, et le problème du toit, il devra être réglé un jour. Je ne suis ministre que depuis quelques semaines, mais il est clair que c'est un des dossiers qu'on va regarder. Il y a des études d'ingénierie qui ont été faites, il y a un appel d'offres, qui a été fait, sur le toit, il y a une firme qui a été retenue et des négociations finalement pour régler, une fois pour toutes, le projet du toit. Là, je ne parle pas de la poursuite contre Birdair, qui est toujours en cours, en cours dans les deux sens du terme, mais c'est clair que le problème du toit est un problème important pour la rentabilisation des installations olympiques.

M. Trottier: ...compte tenu du fait que la ville de Montréal n'en veut pas? Normalement, il aurait dû être rétrocedé. Est-ce que le gouvernement va garder ça ad vitam aeternam?

M. Bachand: Mais, vous savez, qu'il soit rétrocedé ou pas rétrocedé, c'est un problème qui appartient à tous les Québécois, dans un premier temps.

Deuxièmement, un jour, quand il n'y aura plus de dette, il doit être rétrocedé. C'est ça, l'entente qui est là. Par ailleurs, la définition de ce qui est une dette ou pas de dette peut varier, là. Moi, je peux ne pas avoir de dette sur ma maison puis vous la rétroceder, Mme la Présidente, mais, s'il y a 75 millions de réparations à faire puis qu'il y a des fissures, etc., moi, je considère — le gros bon sens, là, je ne suis pas comptable, là — qu'il y a encore une dette, parce que, si tu cèdes un actif qui a des vices et qu'il faut que tu ré pares, en tout cas si tu le donnes sans donner l'argent, au fond il reste une dette. Alors, il reste des immobilisations à faire sur le Stade olympique et il faudra les faire parce que, ça ne donne rien de se cacher la tête dans le sable, ce toit-là doit être refait et ce sera fait.

Il s'agit, ceci étant, comme on le fait dans l'ensemble des activités gouvernementales, de le faire avec rigueur, de suivre le projet, de ne pas se lancer comme ça juste pour régler un problème, et c'est ce que la direction de la régie fait en négociant actuellement avec SNC-Lavalin qui est la firme qui a été retenue dans les appels d'offres.

La Présidente (Mme Morissette): ...député de Roberval.

Avis du Contrôleur des finances sur la dette olympique

M. Trottier: ...correspond à l'avis du Contrôleur des finances, par rapport au paiement de la dette, là?

M. Bachand: À ma connaissance et sans vouloir vous induire en erreur, la dernière information que j'ai, c'est que le Contrôleur des finances n'a pas rendu d'opinion sur l'extinction de la dette olympique.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Roberval.

Déménagement du Planétarium de Montréal

M. Trottier: Sur la question du Planétarium, on annonce régulièrement, là, que le déménagement devrait se faire. Qu'est-ce qu'on peut attendre sur ce projet-là?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Je n'ai pas la réponse spécifique à votre question. Actuellement, je sais qu'il y a un problème, là, effectivement de déménagement. Peut-être que le président de la régie pourrait. Puis j'aime ça d'ailleurs que vous ayez une interaction directe avec eux. M. Morency pourrait prendre la question.

La Présidente (Mme Morissette): Est-ce qu'on a le consentement de tous pour entendre M. Morency? Si vous voulez vous identifier, s'il vous plaît — je ne vous vois pas — pour les biens de l'enregistrement.

M. Morency (René): René Morency, directeur général de la Régie des installations olympiques.

En ce qui concerne le déménagement, c'est une entente qu'il y a entre la ville de Montréal, et les paliers supérieurs des gouvernements, et une entente privée avec une compagnie. En ce qui concerne la régie, les terrains ont été réservés. Il y a un bail emphytéotique à signer éventuellement. Mais, nous, on attend une décision qui vient de la ville de Montréal.

Une voix: ...

Une voix: Oui, M. le ministre.

M. Bachand: Je pensais que vous parliez de Regroupement Loisir Québec et des gens qui sont dans les bureaux, etc. Excusez-moi, je n'ai pas saisi votre question sur le Planétarium. Non, ça, c'est un dossier que je suis avec beaucoup d'attention, depuis un an d'ailleurs, et effectivement c'est notre intention que le Planétarium ait complété... Parce qu'au fond, les installations scientifiques, il y en a dans le coin du Parc olympique: il y a le Biodôme, il y a bien sûr le Jardin botanique, il y a l'Insectarium, et le Planétarium, c'est naturel et ça vient renforcer, un peu comme en industrie, ça vient renforcer le pôle qui est là.

Alors, évidemment, ce sera un programme municipal-fédéral-provincial. Les discussions sont en cours. On parle régulièrement avec la compagnie Alcan et, dans ce domaine-là, on a toutes les assurances. Alcan contribuera aussi au projet, s'est engagée à le faire. L'argent est réservé. Vous comprendrez qu'Alcan a quelques priorités dans ce temps-ci, sauf se pencher sur ce dossier-là.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Roberval.

M. Trottier: Vous avez un échancier?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Je souris parce qu'il y a un an et demi, quand je me suis présenté en politique, le premier ministre m'a dit: Raymond, ne donne jamais de date. Et j'essaie toujours de suivre les conseils de mon premier ministre, bien sûr.

Au niveau du gouvernement du Canada, dans l'ensemble de leurs programmes d'infrastructures, vous savez, Mme la Présidente, pour ceux qui suivent ça, qu'il y a une redéfinition de l'ensemble. M. Flaherty dans son budget a mis des sommes considérables au niveau des infrastructures. Nous, on a mis 30 milliards pour les cinq prochaines années. Mais M. Flaherty a mis des sommes considérables. Mais l'ensemble des critères avec lesquels ces sommes vont être réparties dans les différents programmes ne sont pas établis. C'est un petit peu comme dans les festivals; ils sont en voie d'élaboration, mais ils ne sont pas approuvés encore par le Conseil du trésor à Ottawa. Les indications qu'on a, c'est que les décisions finales du Conseil des ministres fédéral et du Conseil du trésor mais du Conseil des ministres fédéral se feraient au début de l'automne, septembre ou octobre, et ce n'est qu'à ce moment pour l'ensemble des projets d'infrastructures, dont le Planétarium fait partie, que les décisions finales pourront se prendre.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Roberval.

Contrat du traiteur du Palais des congrès de Montréal

M. Trottier: Il faut être patients pour être dans la Confédération.

Sur la question du Palais des congrès, il y a des informations à l'effet que le contrat du traiteur serait sur le point d'être terminé et il y aurait des informations à l'effet qu'il y aurait différents scénarios, dont un des scénarios serait de reconduire le contrat sans appel d'offres.

Est-ce que vous avez des informations par rapport à ça? Si oui, quels en seraient les avantages ou quelles en seraient les raisons?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Le Palais des congrès est une société autonome avec son conseil d'administration. Ma philosophie de gouvernance est de les laisser décider de cette question. Mais c'est une bonne question. Je vais donc demander à M. Saint-Jacques de répondre à votre question.

La Présidente (Mme Morissette): On a toujours le consentement pour entendre M. Saint-Jacques? Allez-y, M. Saint-Jacques.

M. Saint-Jacques (Paul): Alors, Paul Saint-Jacques.

M. le député, dans le choix d'un traiteur, que ce soit le Palais des congrès, le Centre des congrès de Québec ou d'autres équipements de même nature, je pense qu'on recherche toujours la même chose, un produit alimentaire de qualité, des services professionnels de haut niveau et une entreprise qui a une solidité financière pour faire face à la

variation de volume quotidienne dans un équipement comme ça.

Le traiteur qui s'appelle Capital Traiteur est une entreprise québécoise, a été renouvelé, il y a 18 mois, avec des clauses particulières qui portaient sur une obligation d'améliorer son service, de former son personnel davantage et d'augmenter la mise en marché de ses produits. 18 mois, c'est très court comme durée de mandat, et la société est satisfaite de ce qui a été atteint dans les 18 derniers mois. Donc, se posait maintenant la question de la poursuite ou de l'appel d'offres sur un autre projet.

Alors, la société entend poursuivre en fait sur la base d'un nouveau contrat. Ce n'est pas un prolongement de contrat, c'est un nouveau contrat. Le contrat de traiteur, c'est un contrat de concession. Les sociétés comme les nôtres ne sont pas obligées d'aller en appel d'offres pour un contrat de concession parce que, la concession, il n'y a pas de déboursé d'argent public, hein, c'est un partenariat. Nous, on offre le client, le congressiste, et eux vendent les repas, livrent les repas et nous donnent une redevance financière sur leurs revenus.

Alors, comme on était satisfaits du traiteur, on a fait évaluer par un expert externe quelles seraient les améliorations qui seraient souhaitables — et l'expert, c'est ITHQ, en l'occurrence — alors quelles sont les améliorations souhaitables dans les produits, dans les services et quels seraient les gains financiers qu'on pourrait négocier dans un nouveau projet de contrat. Et on a entrepris avec le traiteur une négociation dans ce sens-là pour lui faire accepter nos objectifs.

● (17 h 10) ●

Alors, ce que l'on a obtenu, c'est une augmentation des revenus qui serait de l'ordre de 20 % des redevances; un contrôle de qualité indépendant par un comité d'experts indépendant, sur une base régulière; une évolution dans les tendances alimentaires — menus santé, produits équitables et puis les produits régionaux; d'ouvrir la porte à la compétition, donc de permettre dans son contrat qu'il y a d'autres traiteurs qui puissent venir servir des clients lors de grands banquets ou de grands cocktails dînatoires, et se rendre conformes aux politiques que la société va adopter progressivement en matière de développement durable.

Le contrat envisagé, c'est un contrat de cinq ans. Je peux vous souligner que le Centre des congrès de Québec vient de renouveler, pour 13 ans, un contrat qui existait déjà depuis 10 ans avec son traiteur. Donc, ce n'est pas inhabituel d'aller à des contrats d'une longueur de cinq à 10 ans. Nous, on préfère un contrat de cinq ans parce qu'on pense que c'est la durée suffisante pour pouvoir développer adéquatement. Et on a fait évaluer la solidité financière du traiteur par une entreprise indépendante pour nous assurer que le traiteur était... de respecter pendant cinq ans ses engagements.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Roberval.

M. Trottier: Je m'excuse, mais ça ne me convainc pas beaucoup parce que d'abord vous dites: Il n'y a pas d'investissement de fonds publics.

Quand on est dans une organisation dans laquelle il y a 40 millions de fonds publics qui sont investis par année pour supporter, je pense que le fait qu'il y ait plus d'argent qui entre ou qui sorte, ça influence. Ça me

questionne beaucoup, d'autant plus que vous mentionnez que vous n'étiez pas satisfaits, que vous avez demandé d'apporter des améliorations. Il me semble qu'un appel d'offres public aurait été plus raisonnable avec des critères que vous mentionnez, que ce soient des produits équitables, que ce soit l'amélioration, etc.

Mais j'aimerais avoir l'avis du ministre, même si c'est une entreprise qui a une... séparée. J'aimerais avoir l'avis du ministre par rapport à une position comme ça... panne de son ...40 millions, par année, de fonds publics pour soutenir le Palais des congrès.

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Vous savez, au Palais des congrès, il y a un conseil d'administration, conseil d'administration composé de gens remarquables. C'est des gens qui connaissent l'industrie touristique, hein? Il y a Charles Lapointe, qui est président-directeur général de l'Office des congrès au tourisme de Montréal. Il y a les hôteliers qui sont là-dessus et des gens qui viennent de l'extérieur.

Alors, moi, j'ai a priori — vous voulez avoir mon opinion; a priori — comme gestionnaire public, confiance dans la gestion des gens. On délègue, on confie des mandats, il y a des conseils d'administration et ultimement il y a des redditions de comptes. Et, comme parlementaires, tous partis confondus, on peut convoquer les gens en commission parlementaire. Et c'est pour ça d'ailleurs que je me fais un devoir — mes collègues l'ont vu au Développement économique — de faire répondre aussi les sous-ministres, les présidents de sociétés d'État dans chacune des séances parce que c'est important que les parlementaires aient accès aussi aux présidents de sociétés d'État et c'est probablement votre seule occasion de le faire.

Alors, a priori, moi, je fais confiance, entre autres, au jugement des administrateurs au niveau du service. Puis c'est vrai que 18 mois, comme l'expliquait le président-directeur général, ce n'est pas très long par rapport aux autres pratiques qui existent. Je n'ai pas eu d'opinion contraire de mes fonctionnaires ou d'autres en disant que ce serait une pratique qui ne serait pas régulière, surtout que cette pratique-là existe dans d'autres sociétés similaires aussi dans le monde.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Roberval, je veux juste...

Inconvénients associés à la procédure d'appel d'offres

M. Trottier: Mais, compte tenu du fait qu'on est justement dans l'étude des crédits, je pense que c'est tout à fait normal de pouvoir questionner, et disons que votre réponse me laisse sur mon appétit. Je comprends qu'il faut faire confiance aux gens, mais on a vu, dans le cas de la lieutenant-gouverneur, que la confiance trop grande est mauvaise porteuse, comme on pourrait dire.

Puis c'est quoi, les inconvénients d'aller en appel d'offres? C'est quoi, les véritables inconvénients d'aller en appel d'offres dans un dossier comme ça? Je pensais que ça faisait partie de votre philosophie, je pensais qu'on était bien servi de manière générale par les appels d'offres.

J'ai l'impression que... En tout cas, il me semble qu'on devrait se questionner davantage.

La Présidente (Mme Morissette): Je veux juste mentionner: Il reste cinq minutes sur le total du temps qui est alloué à la deuxième opposition. Allez-y, M. le ministre.

M. Bachand: Il y avait deux éléments. Je vais quand même juste relever très brièvement l'affaire de la lieutenant-gouverneur, qui a été une surprise un peu pour tout le monde. Mais, dans le 700 000 \$ du Vérificateur général, identifié, vous savez qu'au moins 95 % de ça, c'est des sommes qui relèvent d'Ottawa. Donc, ce n'est peut-être pas les contrôles de Québec qui ont été déficients, c'est peut-être les contrôles du gouvernement. De toute façon, il y a des enquêtes en cours, y compris policières, alors on verra pour la suite.

Quant aux inconvénients d'aller en appel d'offres, je vais encore une fois, par principe, demander au président-directeur général de répondre.

La Présidente (Mme Morissette): Toujours le consentement? M. Saint-Jacques.

M. Saint-Jacques (Paul): Le choix d'un traiteur comme ça, c'est une opération excessivement délicate et ça n'a pas été mené sur une décision personnelle du président. Ça a été un processus relativement long parce que c'est très lié au produit, hein, s'il y a un mauvais choix dans le traiteur, si, par le résultat d'un processus d'appel d'offres, on se retrouve avec un traiteur qui n'a pas la capacité de livrer, crée des problèmes, a des difficultés financières, crée l'insatisfaction.

Donc, c'est délicat et c'est normal qu'on soit attentifs. Alors, dans un cas comme ça, un président comme moi, je m'appuie sur mon conseil et je fais une démarche relativement transparente. Le conseil a comme une de ses responsabilités d'aider à gérer les risques, puis il y a un risque associé à ça. Dans cette question-là, on est allés à l'extérieur. On a engagé des experts pour nous dire: Y a-t-il beaucoup d'entreprises qui peuvent faire ça? Oui, il y en a quatre, types d'entreprises qui peuvent faire ça: les grands, j'appelle ça les grands... Sodexo, Compass, et autres; les traiteurs; certains hôtels le font, par exemple il y a des hôtels qui font du traitement à l'extérieur; ou des réseaux de restaurants. Il y a très peu d'entreprises au Québec et à Montréal qui ont cette spécialité-là et cette capacité-là.

L'expert nous a dit: Vous avez plusieurs risques. Si vous n'avez pas de problème, actuellement vous êtes satisfaits, si les revenus financiers sont bons, il faut y penser avant d'aller en appel d'offres parce que vous avez plusieurs risques reliés à l'appel d'offres. Le premier, c'est un risque sur la philosophie de gestion et la philosophie, le positionnement de produit. On sait que se retrouver avec une multinationale comme... Parce qu'il y en a qui sont solides puis qui ont des capacités financières énormes. Se retrouver avec une entreprise nord-américaine, je ne suis pas sûr qu'ils adhèreraient à la philosophie de la qualité du produit qu'on a actuellement. Il y en a. Et les principaux risques sont liés à la transition. C'est qu'il faut qu'une entreprise... le 30 août, il y en a une qui sort puis, le 1er septembre, il y en aurait une autre. Je vous

donne ces dates-là hypothétiques, là. Mais il y en aurait une autre qui rentre et qui doit avoir une organisation capable de livrer entre 12 et 16 millions de revenus du jour au lendemain.

Alors, il y a un risque de transition énorme avec les contrats qui auront été signés avec les congressistes parce que ça se fait longtemps d'avance, il y a un risque énorme à la transition. Les Allemands nous disent: «When it's not broken, why fix it?» Bien, c'était le cas. Ce n'est pas brisé, ça va bien, il y a place à l'amélioration. On a préféré pousser davantage notre relation avec le traiteur plutôt que de prendre un grand nombre de risques, d'aller en appel d'offres.

La Présidente (Mme Morissette): Le bloc de 20 minutes est terminé. Il restait 22 minutes au total. Je n'ai pas voulu interrompre M. Saint-Jacques dans sa réponse, par politesse. Alors, il reste environ 1 min 30 s. Est-ce que vous voulez continuer ou compléter tout à l'heure?

Mesures envisagées pour compenser le décalage du congé de la construction

M. Trottier: Disons que j'aurais peut-être une question. Puis je pense que je vous invite à la prudence quand même dans tout ça. Je ne suis pas certain qu'on fait un bon choix.

Je voudrais savoir, de la part du ministre, qu'est-ce qui va se passer avec le congé de la construction qui va être décalé une partie au mois d'août, compte tenu du fait qu'il va y avoir une... Dans plusieurs régions, au mois de juillet, les hôtels n'étaient pas pleins, alors qu'au mois d'août ils étaient déjà pleins. Quelles sont les mesures qui vous entendent prendre pour compenser ça?

La Présidente (Mme Morissette): Vous avez une minute, M. le ministre, puis je vais vraiment être obligée de vous interrompre parce que ça va mettre fin au bloc de temps. Allez-y.

● (17 h 20) ●

M. Bachand: ...fait plaisir d'être interrompu par vous, Mme la Présidente.

J'ai quasiment deux réponses: une: aucune. O.K. À un moment donné, il y a, dans le fonctionnement du Québec, il y a des négociations de conventions collectives entre l'industrie de la construction et l'ensemble des employeurs. Ils prennent des décisions. Pour toutes sortes de raisons, ils ont décalé la semaine de vacances d'une semaine.

Ceci étant, j'ai eu une représentation préliminaire dès la rencontre du Conseil des partenaires, des ATR, etc., en disant que ça pouvait leur causer un problème. Ce que j'ai fait dès la semaine qui a suivi, les jours qui ont suivi, j'avais aussi une réunion du conseil des partenaires économiques pour parler d'innovation, de productivité au Québec dans un autre domaine, mais le président représentant du secteur touristique est là, et j'ai pris cinq minutes pour parler à Mme Carboneau, la présidente de la CSN, et au président représentant de l'industrie touristique pour mettre le problème sur la table et qu'il y ait une discussion qui s'enclenche.

Mais là la convention collective est signée. Ce n'est pas le gouvernement qui a signé la convention collective,

c'est les parties qui ont signé la convention collective. Et pour l'instant je n'ai pas eu d'autre représentation. J'ai même eu des représentations que ce n'est pas si grave que ça. Alors, ça dépend, je pense, beaucoup de chacune des régions. Le problème plus grave au Québec probablement, c'est un problème de main-d'oeuvre, particulièrement, comme les saisons s'allongent, au début septembre où, là, il y a le retour en classe.

La Présidente (Mme Morissette): ...définitivement en fin au bloc.

M. Bachand: Et on manque de personnes comme je manque de temps pour continuer à répondre à votre question.

La Présidente (Mme Morissette): Exact. Vraiment désolée. C'est tout le temps qu'il y avait. Alors, on serait rendus à un bloc de 20 minutes pour les députés ministériels. Prête à reconnaître le prochain intervenant, M. le député de Mont-Royal.

Dépenses effectuées par les touristes au Québec

M. Arcand: Merci, Mme la Présidente. Avant de commencer, j'ai reçu un petit dépliant — puis je voulais juste avoir une explication — où, quand on parle du tourisme international au Canada, on s'aperçoit finalement que le Québec a une part de marché d'à peu près de 12 %, là, 11,3 %, quand il s'agit du volume, par rapport à l'Ontario qui est à 53 %. Et, quand on regarde au niveau des dépenses, soudainement la part de marché du Québec remonte à 17,1 % versus l'Ontario qui, elle, tombe à 38,6 %.

Alors, moi, l'interprétation que j'en ai, je pourrais vous donner l'interprétation que j'ai de ça, c'est qu'on entre dans le tourisme international, beaucoup de voyages d'affaires beaucoup plus rapides, à moins que ce soit le cas que les gens aiment demeurer au Québec encore plus longtemps.

Je voulais juste savoir pourquoi le Québec soudainement a une recrudescence comme telle de ses dépenses. Est-ce que ça fait partie du voyage d'affaires qui existe en Ontario et qui existe un peu moins au Québec, de ce côté-là? Je ne sais pas s'il y a quelqu'un qui peut me répondre là-dessus.

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Je vais essayer, M. le député de Mont-Royal. Je suis très téméraire parce que ce n'est pas nécessairement mon sujet d'expertise. Mais je présumerais que le fait qu'il y a tant de visiteurs en Ontario mais qui dépensent moins est relié, entre autres, au corridor Detroit-Windsor, premièrement; deuxièmement, aux chutes Niagara; les gens qui viennent et qui couchent une nuit, etc.

Mais fondamentalement ce que ça dit, c'est que les visiteurs internationaux laissent plus d'argent au Québec, par tête de pipe, qu'ils n'en laissent en Ontario. Je vous dirais — je pense qu'il y a plus de monde Detroit-Windsor que Plattsburgh-Montréal, là — que, si on enlevait ça, c'est une partie de la réponse. Sinon, est-ce que quelqu'un ici a une expertise plus pointue pour répondre à la question?

Ou ça me fera plaisir en dehors de cette commission, pour prendre le temps de trouver la réponse.

M. Arcand: ...Mme la Présidente, juste pour comprendre...

Une voix: Oui, M. le député de Mont-Royal.

Définition de «touriste»

M. Arcand: ...dans ces statistiques-là, quelqu'un qui vient, par exemple, de Paris à Toronto ou à Montréal, un voyage d'affaires d'une ou deux journées, est-ce que c'est considéré comme un touriste de la même façon que quelqu'un qui vient pour une semaine ou deux, à ce moment-là? J'imagine. O.K. En tout cas, c'est simplement une question reliée finalement à l'impact, en tout cas.

La part de marché du Québec, de façon très claire, en tout cas remonte quand il s'agit des dépenses qui sont investies, et donc, en ce sens-là, je pense que c'est important de le souligner.

Une voix: ...

M. Arcand: Oui, M. le ministre

M. Bachand: ...vous permettez, M. le député de Mont-Royal, Mme la Présidente? Vous avez votre définition de «touriste»... Mais, quand on parle d'international, fondamentalement c'est un séjour qui a duré au moins 24 heures.

Stratégie de développement du tourisme de croisière

M. Arcand: Donc, ça prend un minimum de 24 heures pour être considéré comme touriste, c'est ça? O.K.

Très bien. Je voulais poser une question, parce qu'on pense qu'évidemment, parmi les points importants et les voies d'avenir, particulièrement au niveau de la politique touristique... Je pense que, lors d'une rencontre que j'ai eue avec certains partenaires de l'industrie... Et ça fait partie d'ailleurs de la politique, je crois, du ministère du Tourisme. C'est évidemment toute la question des croisières internationales qui semble être de toute évidence l'expérience touristique en tout cas qui va être en croissance au cours des prochaines années. C'est là où le Québec probablement a plus de chances de faire un bond en avant: croisières touristiques sur le fleuve Saint-Laurent. Et, pendant la campagne électorale, j'ai eu l'occasion de me rendre à plusieurs endroits au Québec où les gens évidemment voulaient qu'on ait un port qui soit capable justement d'accueillir ces navires-là qui vont faire des croisières internationales.

Alors, ma question par rapport à ça, parce que je pense que c'est un enjeu important, l'industrie des croisières grandit de façon énorme, la population est vieillissante, et donc la question, c'est: Quelles sont les intentions du ministre au sujet du développement comme tel des croisières internationales et de s'assurer finalement que principalement, j'imagine, sur le fleuve Saint-Laurent, il y ait vraiment une augmentation considérable des recettes touristiques du Québec?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre, avant de répondre à la question, il y a une manifestation pour ce qui est de l'éventualité de déposer le petit dépliant dont on faisait référence tout à l'heure.

M. Bachand: Oui. Ça me ferait plaisir, d'ailleurs.

La Présidente (Mme Morissette): Je voudrais le voir.

M. Bachand: Il y a un petit dépliant, là, qui est *Le tourisme en chiffres*. Je ne sais pas. Si c'est un dépôt officiel, il faut, quoi, 400 copies ou je ne sais pas quoi?

La Présidente (Mme Morissette): On va vérifier si c'est possible de le reproduire.

M. Bachand: ...au moins pour le bénéfice. Je ne sais pas si c'est un dépôt officiel, si on n'en a pas assez.

La Présidente (Mme Morissette): Mais, si c'est possible de le reproduire, on va le déposer, sinon on le distribuera, tout simplement.

M. Bachand: Ou sinon on peut vous en obtenir d'autres copies. Combien de copies? Ça va intéresser le citoyen. Quand on dépose un document, là, je pense qu'automatiquement ça prend au moins une copie pour tous les députés plus je ne sais pas combien de copies.

Alors, on en a d'autres. Mme la Présidente, on vous fournira le nombre de copies. M. le secrétaire, savez-vous combien de copies ça prend pour un dépôt officiel?

Une voix: ...

M. Bachand: On vous fournira le nombre de copies dont vous avez besoin. Ne faites pas des photocopies, on ne va pas gaspiller d'argent additionnel. On va vous donner des dépliants.

Document déposé

La Présidente (Mme Morissette): Alors, on accepte le dépôt. C'est un petit dépliant Tourisme Québec, *Le tourisme en chiffres 2006*. Merci beaucoup. Alors, si vous voulez répondre à la...

M. Bachand: Merci, Mme la Présidente. Alors, on revient maintenant aux croisières.

Quand on parle de surprendre le monde avec des nouveaux produits touristiques, puis on parlait d'attractions, il est clair que les croisières, c'est probablement l'industrie la plus en croissance dans le monde, c'est une industrie qui a connu une croissance fulgurante, puis je remercie le député de Mont-Royal d'attirer notre attention sur ça. C'est une croissance de 15 % par année et ça va continuer. Est-ce à cause du vieillissement de la population? Les Américains, c'est deux tiers de la croissance mondiale, puis le Québec, là, c'est 1 % du marché des croisières dans le monde. Alors, Québec, au fond c'est tout petit. Alors, on travaille avec le gouvernement du Canada, avec Développement économique Canada. Oui, parfois c'est important, surtout quand c'est des sommes importantes,

de travailler en collaboration et surtout de faire un marketing international.

Or, le fleuve Saint-Laurent, quand on parle de l'expérience du Québec, Le Québec du Saint-Laurent, ça, c'est un de nos grands axes de marketing mondiaux qu'on va faire. Le fleuve Saint-Laurent, c'est connu dans le monde, puis on ne l'a jamais mis en marché comme attraction touristique, vraiment de façon systématique. Oui, il y a parfois, là... Bon. Bien, si vous allez près de Tadoussac, là, ou au Manoir Richelieu, vous pouvez avoir des excursions. Il y a évidemment la rivière Saguenay, qui n'est pas le fleuve Saint-Laurent.

Alors, le projet effectivement qui est sous étude est de regarder le développement durable des croisières comme un des grands axes stratégiques de la politique touristique du Québec. Québec, comme capitale nationale, déjà on le sait, est un port d'accueil important. On a par ailleurs, comme gouvernement, déjà investi 9,8 millions pour le secteur La Baie pour que ce soit un port important. Les croisiéristes, ce dont ils ont besoin... Puis surtout qu'il y a tellement de grands bateaux qui se construisent dans le monde, là. Il y a des bateaux gigantesques qui se construisent dans le monde, ce qui va libérer un certain nombre de bateaux de taille un peu plus petite, là, pas des bateaux de 5 000, 6 000 passagers, mais des bateaux de 1 500, 2 000, 2 500 passagers et qui, eux, se cherchent des destinations. Le Saint-Laurent, c'est une destination exceptionnelle pour ça. Mais, quand les croisiéristes viennent, ils ne veulent pas voyager trois jours, arrêter. Ça leur prend des escales. Ça leur prend des escales, à la fois les gens qui sont sur le bateau puis les compagnies qui organisent les croisières, parce qu'ils organisent des excursions puis ils veulent étonner, et surprendre, et satisfaire leur clientèle.

● (17 h 30) ●

Alors, il est clair qu'il faut prévoir. Puis la plupart des bateaux arrêtent à Québec, à cause du pont, puis les autres pourraient se rendre à Trois-Rivières, mais il y a un taille de bateau, là, qui ne peut pas se rendre aussi jusqu'à Montréal. Mais là on parle fondamentalement du fleuve Saint-Laurent. Il y a des escales possibles, majeures mais qui nécessitent des investissements importants dans nos infrastructures portuaires. On parle de Gaspé et de Havre-Saint-Pierre, de Baie-Comeau, de Sept-Îles, de Saguenay. Quand on parle de Gaspé, il y a Gaspé et Percé. En tout cas, il y a un débat régional qui peut se faire.

Mais globalement, comme projet structurant porteur pour le Québec, moi, je pense que les croisières et l'industrie des croisières, c'est un projet exceptionnel qui met en oeuvre le Québec. Quand on rentre au Québec... Ce n'est pas pour rien que De Gaulle a choisi de venir à Québec en bateau, hein? Il ne voulait pas arrêter à Ottawa, mais aussi c'est parce que c'est magnifique, puis il voulait refaire le périple de nos ancêtres français.

On a commencé avec Québec. Le projet est sous étude approfondie actuellement, avec un grand défi, parce qu'il faut adapter nos ports pour que le bateau puisse accoster. Le grand défi, et Mme la Présidente, c'est le réceptif, c'est-à-dire c'est beau, la vue, c'est beau d'avoir le quai pour accoster, mais, quand il y a 3 000 personnes qui débarquent, il faut qu'il y ait quelque chose à faire, il faut que la qualité du réceptif — c'est comme ça que ça s'appelle en tourisme — de ceux qui reçoivent finalement le visiteur, soit exceptionnelle. Quand on est à Québec,

ça va bien, c'est une grande ville, on peut disperser les 3 000 touristes. Le défi, et, moi, j'en parlais au maire de Gaspé il y a peu de temps, j'ai dit: M. le maire, avant d'investir massivement pour qu'il y ait 2 000 touristes qui débarquent chez vous, il faut juste s'assurer, que, vous, vous vous assurez — vous, la région — que la qualité du réceptif des 2 000, 3 000 personnes qui débarquent... qu'il y ait des autobus qui les prennent, qui les amènent à Percé, d'autres qui les amènent en excursion en mer, d'autres à monter la rivière au Saumon, d'autres en hélicoptère sur les Chic-Chocs — il y en a qui ont de l'argent, hein, dans les croisiéristes — mais il faut satisfaire le client. Parce que, si la première expérience du client est négative, vous allez être sur la «blacklist», la liste noire de ces grandes compagnies là — puis il n'y en a pas beaucoup dans le monde — et qui va détruire le produit.

Ça me fait penser au Manoir Richelieu, qui a été un des endroits les plus extraordinaires du Québec pendant 100 ans, qui a été littéralement magané — et je vais laisser son nom — par le propriétaire qui l'avait, et qui a pris un investissement considérable et du Fonds de solidarité, et de Loto-Québec, du gouvernement du Québec, et du Canadien Pacifique, un investissement qui d'ailleurs ne se justifie pas juste par la rentabilité économique. Et malgré ça le président du Canadien Pacifique, il dit: Vous savez, M. Bachand, ça va me prendre deux ans à faire revenir les gens, les gens qui organisent les congrès, de les amener ici parce qu'ils ont décidé qu'ils ne mettaient plus jamais les pieds dans cette région du Québec. On savait que c'était important pour la région de Charlevoix. On a investi dans le Manoir Richelieu — là, je mets mon ancien chapeau — mais le Québec aussi, par l'intermédiaire de Loto-Québec, et ça prend deux ans avant de... C'est comme quand vous avez une mauvaise expérience à quelque part, vous n'y remettez plus les pieds. Des fois, vous ne chiez même pas, vous ne mettez plus les pieds dans l'endroit.

Alors, notre défi — on a un potentiel exceptionnel — c'est pour moi une priorité au niveau stratégique. On va investir dans... on examine, pardon, la possibilité d'investir dans le domaine des croisières et tout ce qui est eau. D'ailleurs, au Québec, c'est une de nos richesses naturelles, un atout exceptionnel. Mais il faut le faire à la fois dans des infrastructures qui relèvent du gouvernement et il faut travailler sur le réceptif. Et là il faut que les régions travaillent — les ATR, les hôteliers, les conférences régionales des élus — mais on sera là pour supporter ces projets-là. Mais notre défi est d'offrir un produit de qualité exceptionnelle, et on a tout ce qu'il faut.

Puis évidemment un des défis aussi, c'est que les croisières, c'est limité dans le temps, hein, il n'y a pas de croisière qui va arriver là, le 15 janvier, pour reprendre mon exemple du 15 janvier. Alors donc, ça nécessite une série d'autobus, de gens qui viennent accueillir. Et ça vient par vagues. Ils arrivent, puis là vous n'avez pas de bateau pendant quatre, cinq jours. Alors, il faut juste ajuster ça, le faire intelligemment puis bien le faire, le faire avec rigueur et qualité. Mais on a un potentiel exceptionnel.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Mont-Royal.

Types de clientèle de croisière

M. Arcand: Merci, Mme la Présidente. Est-ce que je me trompe? J'ai eu l'occasion de lire un peu sur le tourisme parce que je savais qu'on avait une commission parlementaire, et, à un moment donné, quand on parle de croisières, il semble que la clientèle américaine est plus friande que la clientèle européenne de ces croisières. Et, comme les Américains sont plus près de nous, donc ça augmente, de façon encore plus importante, la possibilité pour le Québec de développer ces croisières internationales.

On me dit que la clientèle finalement nord-américaine, particulièrement celle qui vient des États-Unis, adore les croisières.

M. Bachand: ...

Une voix: M. le ministre, oui.

M. Bachand: Le député de Mont-Royal a raison, Mme la Présidente. Le député de Mont-Royal, je ne dirais pas qu'il se trompe jamais, bien sûr comme tous les membres de cette Chambre, mais deux tiers des clients mondiaux des croisières, c'est des Américains. 67 % de la clientèle de croisière, c'est des Américains. Puis la beauté d'une croisière, c'est qu'au-delà de la croisière les gens débarquent dans une escale, ils débarquent aux îles Mingan, ils débarquent à Québec, etc. Puis là ils ont le goût de revenir, ils ont le goût de revenir.

C'est l'importance des congrès aussi. Si je fais une analogie... On parlait des palais des congrès. Mais le Palais des congrès, c'est un outil de développement économique, que ce soit à Québec et à Montréal, si on parle de nos deux grands palais des congrès. Mais il y en a d'autres en région. Mais, les grands congrès internationaux, les gens viennent. Ils viennent souvent non accompagnés. Parfois, ils viennent pour une réunion d'affaires de trois jours puis là ils prennent le goût de l'endroit et ils reviennent. Alors, c'est pour ça que c'est important d'investir dans nos palais des congrès. Puis les croisières, c'est la même chose. Puis les deux tiers sont Américains. Donc, c'est une clientèle plus proche de chez nous qui découvre, disent-ils, parfois l'Europe à leur portée mais aussi la convivialité des Québécois et l'accueil, le sourire des Québécois. Et ça, c'est une de nos grandes qualités.

La Présidente (Mme Morissette): Il reste environ cinq minutes.

M. Arcand: Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Mont-Royal.

Financement des festivals (suite)

M. Arcand: Je voulais revenir sur la question des festivals et de événements.

Je sais qu'on a beaucoup parlé, au cours des dernières semaines, là, de toute la question de la subvention du ministère canadien du Patrimoine, du 60 millions, là, sur deux ans, je pense, mais je pense que ce serait important qu'on fasse le point sur la politique du ministère du Tourisme.

Je sais que depuis quelques années il y a une augmentation des contributions du ministère du Tourisme par rapport aux festivals et je sais qu'il y a également des partenaires privés, des commanditaires. Il y a le gouvernement fédéral là-dedans. Donc, il y a beaucoup de monde à l'intérieur de l'ensemble de cette participation, au niveau des festivals comme tels. Alors, moi, j'aimerais juste voir avec le ministre quel genre de participation du ministère du Tourisme du Québec et du gouvernement du Québec également, parce que je pense qu'il y a d'autres ministères qui sont également, parfois, reliés à toute la question des festivals.

Alors, j'aimerais que vous nous parliez un peu des critères et de cette participation qui existent de la part du ministère du Tourisme. Je sais que le budget est autour de 12,5 millions, je pense, à moins de me tromper. Mais, au-delà de cette question-là, comment fonctionne-t-on exactement?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Il y avait deux, trois éléments dans la question du député de Mont-Royal, Mme la Présidente.

Mais, si je regarde l'ensemble des festivals et événements, si on parle du, pour faire un chiffre rond, 12 millions, là, l'argent, les 11,6 millions déjà accordés à ce jour — là, je parle du ministère du Tourisme — les budgets d'exploitation de ces festivals sont de 200 millions de dollars. Alors, c'est une contribution importante. Évidemment, dans leur budget d'exploitation, il y a une partie qui est du bénévolat, aussi qui est calculée dans le budget d'exploitation. Évidemment, tous les organismes sans but lucratif — on a tous fait du bénévolat dans nos vies — que ce soit dans le théâtre, dans la culture ou dans la santé, tous les organismes bénévoles, dans leur budget, ils calculent bien sûr le cash qu'ils reçoivent. Mais les contributions, les commandites, etc., parfois en nature sont calculées dans leur budget d'exploitation. Et j'aurai l'occasion, tout à l'heure, de vous parler des retombées économiques des plus importants festivals, qui sont substantielles. On parle de plus de 300 millions de dollars pour les plus importants.

Alors, nous, notre contribution, au ministère, parce que, nous autres, c'est du cash, alors elle est essentielle au fonctionnement des festivals. Et ce n'est pas juste le ministère du Tourisme, c'est aussi les autres ministères qui viennent contribuer: la Capitale-Nationale, le ministère des Affaires et de la Métropole à Montréal mais bien sûr aussi la Culture et même le ministère de l'Agriculture, Pêcheries, Alimentation. Parce que, dans l'agrotourisme, c'est aussi une série de festivals, dans l'agrotourisme.

● (17 h 40) ●

Donc, la contribution du gouvernement du Québec approche les 30 millions de dollars. Puis, dans nos critères bien sûr, comme je vous disais, ça prend une durée minimale d'événement de trois jours, il faut que ce soit un festival qui ait eu deux années d'existence et il faut — et là pour l'importance de la subvention puis dans les catégories — bien sûr le nombre de visiteurs. Et le budget d'exploitation même est important parce qu'il y a des pourcentages par rapport au budget d'exploitation. Un événement de 100 000 \$ n'aura pas la même subvention

qu'un événement... En général, on ne donne... pas beaucoup plus que 5 % ou 10 %, mais il y a des cas d'exception.

Tous les cas ne sont pas les mêmes. Le nombre total de visiteurs est très important. Et là c'est mesuré de façon très rigoureuse, dans le cas du REMI, du regroupement des grands événements, qui d'ailleurs sont partout à travers le Québec, hein, comme je vous le disais. C'est mesuré aussi dans les festivals et événements... ont un outil qu'ils ont développé pour mesurer le nombre de visiteurs réels. Et c'est notre intention de s'assurer que cet outil-là se déploie, de plus en plus, sur l'ensemble des festivals et des événements à travers la province pour surtout en venir à des ententes triennales. Parce qu'on aimerait ça, moi, j'aimerais, comme ministre, faciliter la vie des organisateurs, qu'ils n'attendent pas. Même nous — cette année, bien il y a eu des élections — on ne savait même pas si on aurait un budget et puis des crédits. Alors, on avait étudié notre affaire, mais il a fallu attendre. C'est quoi? Ça fait 10 jours à peu près qu'on sait qu'on aura un budget. Peut-être qu'on n'aura pas de crédits. Je pense qu'on en aura, là, la collaboration est là. Mais, pour envoyer les lettres d'engagement du gouvernement, s'il n'y avait pas eu de budget, ça aurait été un désastre pour l'industrie des festivals au Québec.

Dieu merci, on en a un, et de façon responsable cette Assemblée a respecté les désirs au fond de la population.

La Présidente (Mme Morissette): ...

M. Bachand: Mais c'est mon désir, Mme la Présidente, que les décisions du gouvernement soient prises plus tôt dans l'année.

On a répondu à une demande du comité. Une des recommandations, c'est qu'il y ait une seule date de tombée pour toutes les demandes. Ils demandaient: N'éparpillez pas ça, donnez-nous une date. On l'a fait. On veut avancer cette date-là dans le temps pour être capables de leur répondre le plus rapidement possible et qu'ils puissent planifier leurs événements dans l'avenir.

La Présidente (Mme Morissette): Merci beaucoup. Ça met fin à ce bloc des députés ministériels. Il reste neuf minutes à l'opposition officielle. Alors, la parole au député de Jean-Lesage.

Soutien accordé aux activités de Rendez-vous Aventure

M. Gosselin: Merci, Mme la Présidente. J'ai commencé, dans mes remarques initiales, en parlant de leadership. On a besoin de leadership de la part du ministre. À Québec, on a perdu notre zoo à cause d'un manque de leadership. Dans mes remarques, j'ai aussi parlé d'une compétition de «kite» aux Îles-de-la-Madeleine. On aurait besoin de leadership dans ce dossier-là.

Projet de remorquage de sous-marin au Musée de la mer

Il y a aussi un autre dossier très important à Rimouski, précisément à Pointe-au-Père. C'est un dossier

de sous-marin qui leur a été donné par la Défense nationale. Le sous-marin est présentement à Halifax. Puis ils ont déjà d'autres partenaires, des partenaires privés. Développement économique Canada est prêt à embarquer pour rapatrier le sous-marin pour s'ajouter au musée, qui a déjà plusieurs activités en place, dont l'Emerald... j'oublie le nom, là. Mais est-ce qu'on peut compter sur... Je veux vraiment préciser aussi: le sous-marin à Halifax, présentement, s'il n'est pas rapatrié d'ici 10 mois, il s'en va au recyclage, donc le musée à Pointe-au-Père va perdre son sous-marin. 10 mois, c'est l'échéance. Le festival, pour ce qui est de la compétition de «kite», c'est maintenant.

Est-ce qu'on peut compter sur le leadership du ministre? Puis je demande la collaboration pour répondre rapidement. J'aurais au moins une autre question importante à poser. Merci.

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

Soutien accordé aux activités de Rendez-vous Aventure (suite)

M. Bachand: Merci, Mme la Présidente. Vous aviez deux questions. Un, vous parliez du projet des Îles-de-la-Madeleine, là. Je pense que c'est Rendez-vous Aventure que ça s'appelle. Ce projet-là, il y a, dans le cas du Québec, une entente triennale de 25 000 \$ par année, 2005, 2006, 2007. Donc, elle est toujours là, et, nous, on continue à apporter le soutien qu'on a toujours apporté. Je pense que, s'il y a des défauts, c'est dans des apports d'autres.

Projet de remorquage de sous-marin au Musée de la mer (suite)

Dans le cas de Rimouski, du Musée de la mer, il y a des discussions qui sont en cours dans ce cas-là, actuellement, parce que fondamentalement on a déjà, nous, soutenu la phase I du projet. On a mis 25 000 \$ pour aider à faire les devis, aider au fond à faire le plan d'affaires parce que les gens avaient besoin d'aide pour faire le plan d'affaires. On a mis 25 000 \$ pour ça. Maintenant, c'est un projet de 2,8 millions, hein: la préparation du site, ce qu'on voit, c'est 760 000 \$, le touage à Halifax, l'opération de halage, l'enrochement de protection pour 900 000 \$, l'aménagement final pour 671 000 \$. C'est un projet de 2,8 millions. C'est un montant substantiel bien sûr pour le ministère. Ça prend une mise de fonds locale.

C'est un partenariat avec Développement économique Canada, et actuellement le projet est sous étude.

La Présidente (Mme Morissette): M. le député de Jean-Lesage.

Critères concernant l'emplacement des éoliennes

M. Gosselin: Oui. Un autre dossier, pendant qu'on est en Gaspésie, l'éolien. Il y a beaucoup de... ça divise un peu les communautés. Il y a un peu de chicane là-dessus, tourisme versus éolien. Quand on arrive à Cap-Chat, bien on voit les éoliennes. C'est un dossier chaud en Gaspésie. Je sais que le ministre est au courant de ça.

Ma question est fort simple. Les éoliennes en fait produisent de l'électricité. Ma question est fort simple: Pourquoi est-ce qu'on n'a pas décidé de placer les éoliennes dans le Grand Nord, proche des lignes de transmission déjà existantes, où est-ce qu'on ne nuit aucunement au tourisme?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: Il y aurait deux, trois éléments de réponse à votre question.

Premièrement, tu places les éoliennes où il y a du vent. Deuxièmement, il y a un coût de transport à l'électricité aussi. Troisièmement, ce qu'on a fait, comme gouvernement, au niveau des éoliennes, c'est: on a transféré. Vous parliez tout à l'heure, à moins que ce soient vos collègues de la deuxième opposition, de la confiance dans les régions. Le ministère du Développement durable, le ministère de l'Environnement, on a transféré aux régions la décision.

Au fond, le plan d'aménagement du territoire, là, ce sont les élus de la région qui vont le prendre et qui vont décider entre ce qui pour certains... Puis ça dépend où tu mets... ou vous mettez — pardon, Mme la Présidente — vos éoliennes par rapport à l'autre, parce qu'en Californie il y a des parcs d'éoliennes qui sont presque des attractions touristiques. Mais effectivement, quand on a des paysages exceptionnels comme en Gaspésie, ou dans le Bas-Saint-Laurent, ou ailleurs, c'est aux gens de la région à prendre leur décision. S'ils n'en veulent pas, d'éolienne, qu'ils le disent, ils n'en auront pas. Là, il y a un autre appel d'offres important d'Hydro-Québec qui est en cours. Je pense que les demandes doivent être reçues quelque part en septembre.

Mais c'est vraiment aux gens des régions de prendre la décision: Est-ce qu'ils veulent des éoliennes, est-ce qu'ils n'en veulent pas? Nous, comme ministère du Tourisme, on apporte notre expertise, en soutien aux gens de la région, sur, entre autres, l'emplacement des éoliennes et est-ce que ça peut nuire au tourisme ou ne pas nuire au tourisme. Alors, l'expertise du ministère est disponible pour les gens des ATR, pour les gens des régions et comme experts dans ces débats entre le tourisme et l'apport économique que ça a. Mais je suis sûr, Mme la Présidente, que notre collègue le député de Jean-Lesage, il n'est pas contre le développement de l'éolien en Gaspésie, avec toutes les retombées économiques que ça a eues, parce que, comme gouvernement, il y a quand même 30 % de contenu gaspésien obligatoire, puis ce qu'on a le droit de faire en vertu de nos... canadiennes, quand tu as une région qui a 19 % de chômage. Et il y a au moins cinq entreprises qui ont été créées, il y a quelques milliers d'emplois qui existent. Et, s'il y a une reprise économique, s'il y a un solde migratoire positif, aujourd'hui, pour la première fois depuis 25 ans, dans les... je pense que c'est les 35, 45 ans — je me trompe peut-être, mais il y a plus de gens qui reviennent en Gaspésie — bien, entre autres, c'est ce développement économique parce que c'est des vrais jobs, c'est des jobs structurants, c'est des jobs 12 mois par année dans l'ensemble, que ce soit Marmen à Matane ou que ce soit ailleurs en Gaspésie.

J'abrège ma réponse, ça vous donnera le temps de faire une autre question peut-être.

La Présidente (Mme Morissette): Merci beaucoup. Effectivement, il reste trois minutes environ.

Définition du concept de tourisme durable

M. Gosselin: Je remercie le ministre de sa collaboration. «Tourisme durable», c'est une expression ou un terme, là, que j'ai de la misère à comprendre un peu exactement l'ampleur ou qu'est-ce que ça veut dire. Parce que j'aimerais ça que le ministre nous parle un peu des indicatifs de performance pour qu'une entreprise soit considérée tourisme durable.

Quels sont les indicateurs de performance, là, quelque chose de concret pour dire: Vous faites du tourisme durable, ou non?

La Présidente (Mme Morissette): M. le ministre.

M. Bachand: C'est clair que l'environnement devient une préoccupation de beaucoup des citoyens, et non seulement une préoccupation des citoyens, dans notre vie quotidienne, là — puis on ne parlera pas de ce qui se passe sur la planète — mais ça devient un choix de consommateur aussi et de consommation.

Et il y a un certain nombre de consommateurs dans le monde qui vont regarder le produit qu'ils vont acheter. On le fait dans nos biens courants, notre eau, tous les produits, mais la même chose est en train d'arriver de plus en plus dans le choix de la destination touristique. Ils vont se dire: Est-ce que l'auberge est construite? Est-ce que l'ensemble de... et donc il y a des critères qui ont été développés par l'Office mondial de tourisme, à savoir — au fond, c'est la personne qui vous reçoit, c'est encore et toujours le client qui nous reçoit: Est-ce que cet hôtelier, est-ce que cet aubergiste respecte les principes du développement durable? Est-ce que, dans sa construction, il l'a fait? Est-ce qu'il fait du recyclage? Est-ce qu'il fait l'ensemble de zéro déchet, zéro carbone.

● (17 h 50) ●

Il y en a même, aujourd'hui dans le monde, là, des auberges ou des hôteliers qui vont dire: Moi, je suis zéro déchet, zéro carbone.

Le ministère, avec l'Association des hôteliers du Québec, on a contribué 50 000 \$ pour développer le projet de l'hôtellerie verte. Et on aura sur ça un symposium. Le ministère du Tourisme, on organise un symposium, dans les prochains mois, sur le tourisme durable pour encore une fois s'asseoir avec l'industrie, s'asseoir avec les régions et dire: Parfait, voici un concept qui se développe de plus en plus dans le monde, qu'est-ce qu'on fait au Québec pour aller capter ce créneau de marché — je suis très commerçant dans mon approche — par rapport bien sûr aussi à protéger notre planète et encourager chacun de nos citoyens, et nos aubergistes, et nos commerçants à respecter l'environnement le plus possible? Mais ça devient aussi...

La Présidente (Mme Morissette): En conclusion, s'il vous plaît.

M. Bachand: ...un atout de vente. Et, Mme la Présidente, j'ai terminé, si je comprends bien.

La Présidente (Mme Morissette): Bien, oui, je voulais vous inviter à conclure, mais ça a bien adonné. Alors, il resterait huit minutes aux députés ministériels, puis ensuite on va devoir passer au vote avant 18 heures. Alors, je suis prête à reconnaître le prochain intervenant. Mme la députée de Soulanges.

Mme Charlebois: ...si je comprends bien, il reste huit minutes au groupe ministériel et il reste un bloc à l'opposition?

La Présidente (Mme Morissette): Non, non, c'est terminé, la deuxième opposition, je l'avais indiqué tout à l'heure, avant la fin.

Mme Charlebois: Excusez-moi. D'accord.

La Présidente (Mme Morissette): Il n'y a pas de problème. Alors, le prochain intervenant...

Mme Charlebois: Alors, est-ce que je peux vous demander de considérer comme notre temps fait, et on ne l'utilisera pas?

La Présidente (Mme Morissette): Est-ce qu'il y a consentement de tout le monde? Alors, on peut passer au vote immédiatement?

Mme Charlebois: ...le temps comme fait, s'il vous plaît.

La Présidente (Mme Morissette): Oui, oui, absolument. De toute façon, je vais l'indiquer dans ma phrase finale.

Adoption des crédits

Alors, dans ce cas-ci, les trois heures allouées à l'étude des crédits relevant du ministre du Tourisme étant presque écoulées, puisqu'on a gardé quelques minutes pour le vote, nous allons procéder à la mise aux voix.

Le programme 1, intitulé Promotion et développement du tourisme, est-il adopté?

Des voix: Adopté.

M. Trottier: Sur division.

La Présidente (Mme Morissette): Adopté sur division. Les crédits budgétaires relevant du ministre du Tourisme pour l'année budgétaire 2007-2008 sont-ils adoptés?

Des voix: Adopté.

Une voix: Sur division.

Documents déposés

La Présidente (Mme Morissette): Adopté sur division. Je dépose l'ensemble des réponses aux demandes de renseignements particuliers et généraux des députés concernant les crédits relevant du ministre du Tourisme.

Et, dans ce cas-ci, la commission suspend ses travaux jusqu'à 20 heures où l'on sera de retour avec M. le ministre pour la deuxième partie de votre autre fonction ministérielle.

Une voix: ...

La Présidente (Mme Morissette): Oui. Donc, ceux qui reviennent ce soir peuvent laisser leurs documents dans la salle, sans problème. Bon appétit, tout le monde.

(Fin de la séance à 17 h 53)